

Champagne (Roucy), Picardie, Paris & Ile-de-France

Différents Nobiliaires recensent jusqu'à 10 branches pour cette famille rémoise anoblie en 1393 ns.

Treslon (canton de Ville-en-Tardenois, 51) ; Faverolles (hameau de Treslon) ; Sillery (canton de Verzy, 51)

Maintenue en noblesse : 11/1667 par Caumartin, Intendant de Champagne

branches : Gueux, Sillery, Maupas, Treslon, Condé, Verzenay, Muison, Lhéry, Vigneux, Dugny, Neufelize, Unchair & Avizeu - Extinction : fin du XVIII^e s.

Armes :

Cauchon (Reims) armes historiques : «De gueules, à un griffon d'or»
Cauchon (Picardie, imposition d'office) : «D'argent, à un pal de sinople chargé d'une molette d'or»

Cauchon (Evêque de Beauvais) :

«D'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent»

Cauchon de Vigneux (Soissons) & vicomtes de **Puisieux, Louvois, Unchère**, comtes de **L(h)éry**, barons de **Sommièvre, Neufelize**, etc.

(1348-1667/70) en Champagne : «De gueules, à un griffon d'or» (& cf. aussi Morant)

Cauchon & Cauchon d'Aubigny (Bourgogne, Champagne) :

«De gueules, au griffon d'or, ailé d'argent».

Moët : «De gueules, à deux lions adossés d'or les têtes affrontées».

Gueux (commune, 51) : «De gueules au griffon dragonné d'or, ailé d'argent ; sur le tout, d'azur à trois fleurs de lis d'or surmontées d'une couronne royale du même»

Sources complémentaires :

«Archives généalogiques et historiques de la Noblesse de France», M. Lainé, Tome VI, 1839

Supplément sur le Nobiliaire de Champagne,

Base Roglo, Généanet, Héraldique & Généalogie

Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-Desbois, éd. 1775,

Héraldique & Généalogie), notamment : tome XIV, 1784 (THU)

«Armorial du Parlement de Paris», Bonneserre de Saint-Denis, 1862,

"Généalogies des maîtres des Requêtes", F. Blanchard, 1670,

«Généalogie historique de la famille Cauchon» (extrait de la revue d'histoire,

nobiliaire et d'archéologie héraldique), 1882, comte E. de Barthélémy,

Saint-Allais, tome VI,

Courcelles, 1821,

Contribution de Alain Lebaillif (09/2018), Quentin Gravier (05/2020),

«Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours», Richemond, Tome II, 1908 (à propos de Treslon & Nanteau),

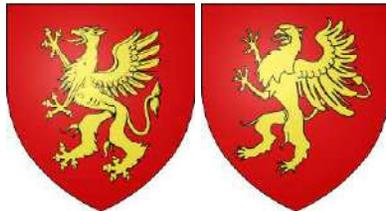
«Revue de Champagne et Brie», tomes IX (1897) & XI (1899),

«La chronique de Champagne», Vol. 1, H é Paris Fleury (Louis), 1837

«Armorial des lieutenants des habitants de Reims», Ch. Givelet, 1887,

«Etat de la Noblesse pour 1782», tome 1, Waroquier,

«Pierre Cauchon, juge de Jeanne d'Arc», Albert Sarrazin, 1901



Cauchon
Treslon, Sillery, Maupas, etc.



Cauchon d'Aubigny



le griffon des Cauchon conservé dans
les armes des communes de Gueux
et de Savigny-sur-Ardres (51)



Cauchon
famille
homonyme



Cauchon :
blasons anciens

© 2005 Etienne Pattou
Dernière mise à jour : 10/03/2024
sur <http://racineshistoire.free.fr/LGN>

Cauchon

Origines

Thierry Cauchon
(*Terrico Cauchon, canoniei saneti Simphoriani Remensis*),
chanoine de Saint-Symphorien,
achète en 1225 une maison
sise à Reims, rue Darnestal
à Clarembaud de Porte-Chacre
et Isambard, chanoines de Reims,
exécuteurs du testament
d'Henri de Voncq.

Cette **Isabelle de Nanteuil**
est inconnue dans la généalogie
de **Nanteuil-La-Fosse**.
On ne sait toujours pas
de quel **Nanteuil** il s'agit...

? **Oudart Cauchon**
+ après 1316

? **Pucelle Cauchon**
dite «La Cauchonne»
ép. **Raoul ?** + avant 1328

? **Ogier Cauchon**
seigneur de Terrier,
bourgeois de Reims
(*porte le dais au sacre
du Roi en 1350*)

Robert Cauchon + 1185 (*Pierre selon Favier*)
membre de la chambre capitulaire de Notre-Dame
de Reims (*maire du chapitre cathédral*)
ép. ?

Thierry Cauchon
+ 1235 chanoine

Rémi 1^{er} Cauchon
+ avant 1235
ép. ?

Raoul Cauchon
(*cité en 1226*)

Jean 1^{er} Cauchon
+ ~1255 chanoine
de Saint-Quentin

Girard 1^{er} Cauchon + 1235
Bourgeois de Reims
ép. **Isabelle Le Large**

Pierre 1^{er} Cauchon
° ~1190 + 1254/63

Rémi II Cauchon Bourgeois de Reims
ép. **Isabelle de Nanteuil**
° 1234 + 1261/62/67 ? (*Reims*)

Jean II Cauchon
+ après 1272
chanoine de
Reims, collégiale
Saint-Symphorien
& Saint-Quentin

Pierre II Cauchon
+ avant 1270

**2 autres
enfants**

Thibaud Cauchon
+ après 1313 écuyer,
seigneur de Nanteuil

Rémi III Cauchon dit «de Nanteuil»
° 1257 + 1328 Bourgeois et échevin de Reims
ép. **Thibaude de Lefort**

? **Rose Cauchon**
ép. **Colart Leclerc**,
Marchand drapier, Echevin
de Reims (1351-1352,
1355-1356, 1358)
postérité qui suit (p.14)

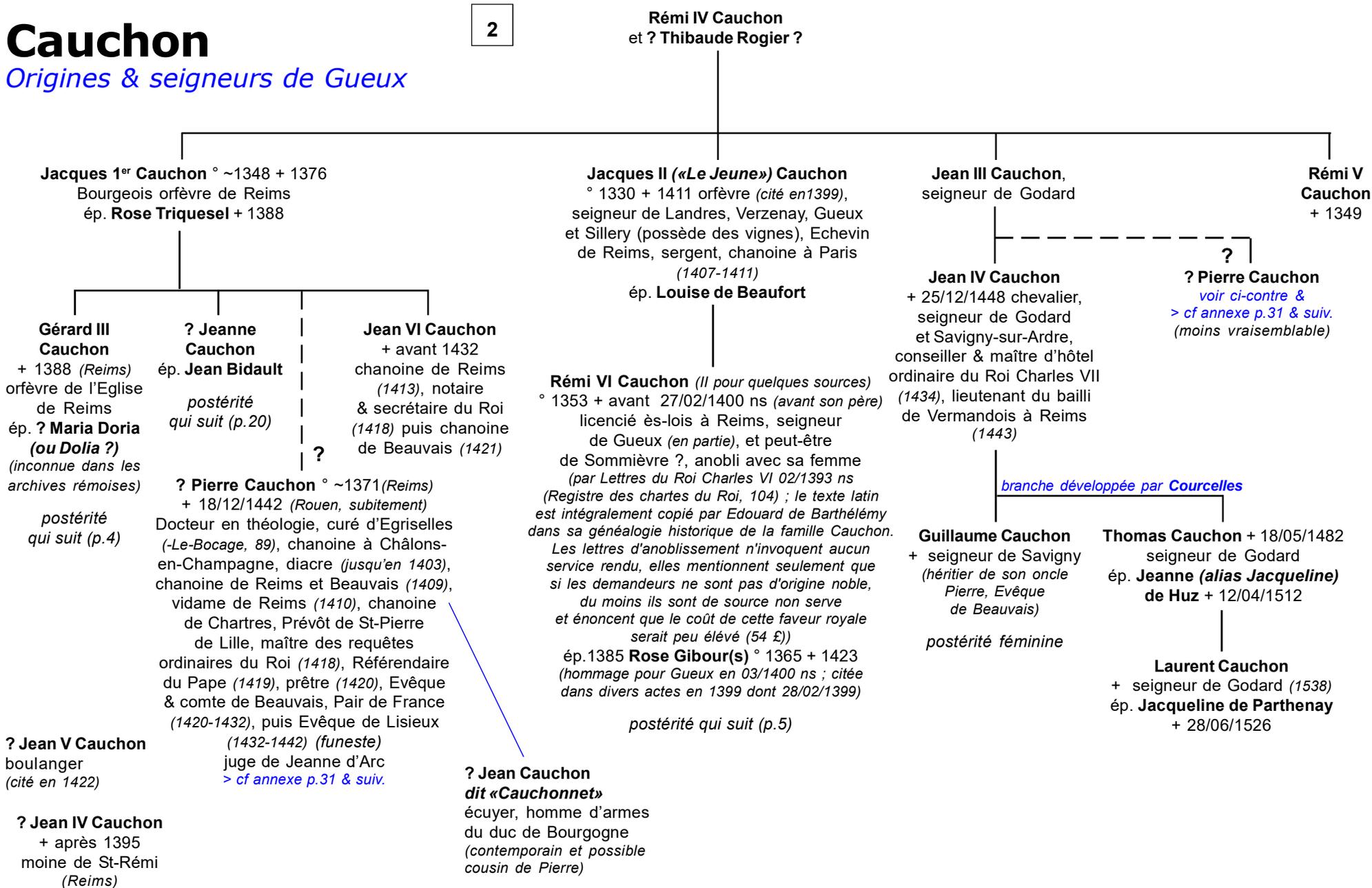
Rémi IV Cauchon + 1353
(*1^{er} pour quelques sources*)
Bourgeois et échevin de Reims
(1332/33-1349), seigneur de Gueux
ép. ? **Thibaude Rogier ?**
postérité qui suit (p.3)

Rémy Cauchon est commandant
des milices du Pays de Reims en 1348
pour le compte du Roi **Philippe VI
de Valois**. Chargé, après Crécy,
avec **Pierre de Bézannes**,
de la levée de gens de guerre...

Cauchon

Origines & seigneurs de Gueux

2



Cauchon

Godart & Savigny-sur-Ardre

*Développement en contradiction
avec celui développé par Courcelles
> cf p.3*

*Jean Favier croit Thomas/Jean VII
et sa femme Rose Bézannes
cousins de Pierre de Cauchon,
Evêque de Beauvais*

3

Gérard III Cauchon
et ? Maria Doria (ou Dolia ?)

Thomas (alias Jean VII) Cauchon ° 1386 + 25/12/1448 (*inh. aux Carmes*)
anobli (1410/13), seigneur du Godard (1427, Bourgogne, 51) et Savigny-
sur-Ardre, maître d'hôtel de la Maison du Roi, représente le Roi
Charles VII à Reims, Lieutenant des habitants de Reims
(*brisait les armes de sa famille de trèfles d'or, comme cadet : son griffon
avait quatre pattes, & une queue relevée comme un lion, d'après Givelet*)
ép. **Rose de Bézannes dite «La Cauchonne»** ° 1403 + 1468
(Armes : «D'azur, semé de besans d'or, au lion d'argent brochant sur le tout» ;
devise : «Nec fugit, nec metuit») (en 1413 elle est la 1^{ère} contribuable de Reims)



Thomas Cauchon
Lieutenant de Reims



Bézannes

Guillaume Cauchon
+ après 1463 seigneur
du Godard

Thomas Cauchon ° 1422 + 18/05/1482 écuyer,
chevalier, seigneur de Godard et Savigny,
Lieutenant des habitants de Reims (1476-1480)
(*supervise les travaux de fortifications de la cité, aux ordres
de Raulin Cochinart, Commissaire royal*)
ép. **Jeanne (alias Jacqueline) de Huz** + 12/04/1512

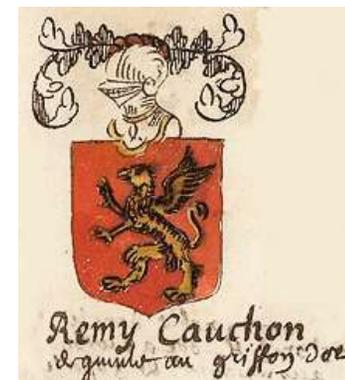
Charles Cauchon
chanoine de Reims
(1431-1452)
(*peut-être le Charles
Cauchon, garde de la
Porte Mars de Reims ?*)

**Laurent
Cauchon**
+ 1538

? **Perrette Cauchon** + 1548
ép. 1) **Nicolas Collet**
° 1437 + 1503
ép. 2) **Guillaume Moët**
° ~1446 + après 1522



Rémy Cauchon (>cf p 2/3)
ci-dessus : Armorial de Lorraine
à droite : Nobiliaire de Lorraine & de Barrois



Cauchon

Gueux, Sillery & Puiseux, Dugny, Verzenay, Louvois, Neufelize

3

Rémi VI Cauchon
et Rose Gibours

Alliance Moët



Jean VIII
Cauchon
Lieutenant
de Reims

Jean VIII Cauchon ° 1395 + 10/08/1456 (*Reims, inh. aux Carmes*)
écuyer, chevalier, seigneur de Gueux, Landres, Sillery et Verzenay
(*en partie*), Lieutenant des habitants de Reims (1422-1424, *sous*
le Capitaine Guillaume de Châtillon ; puis entre 1440 & 1449) (*brisait*
ses armes de famille de trèfles d'or, comme cadet : & son griffon n'avait
que deux pattes avant et une queue contournée, d'après Givelet)
(*Aveu & dénombrement de Sillery le 10/07/1421 à Pierre 1^{er}, seigneur*
de Thuisy ; F & H pour Sillery le 28/06/1424 ; dénombrement
de Gueux le 16/06/1425)
ép. 1421 **Marie de Thuisy** ° 1400 + 1454 (*Reims*) (fille de Pierre)

Jeanne Cauchon, sans héritier,
lègue sa terre de Dugny
à ses deux frères le 31/07/1452

Jeanne Cauchon + 11/1456 dame
de Dugny et d'Avenay (*en partie*)
ép. **1) Raoul de La Gravelle**, chevalier,
notable de Reims + après 1421
ép. **2) Guillaume Hodierne**, écuyer, seigneur
de Rosières, anoblie en 1407, bailli royal
de Reims (1422, *par Henry V*) + après 1435
ép. **3) Jean Chinoir**, seigneur de Beine
+ avant 1452 (*Armagnac*)

Jacques III Cauchon
+ avant 25/01/1464 écuyer,
seigneur de Dugny, Verzenay
(*en partie* ; (F&H 16/01/1453 ns),
Neufelize, Jonval, Vauresveille,
vicomte de Louvois
ép. **Jeanne de Rohais**,
dame de Soligny

sans postérité

Jean IX Cauchon «Le Jeune»
° 1429 + 11/02/1505 écuyer,
seigneur de Sillery et Puiseux,
Lieutenant des habitants
de Reims (1482-1490) puis lieutenant
du Capitaine de la Ville (1491)
ép. ~1441 **Eléonore Le Breton**,
dame d'Ogny ° ~1447 + 1505

postérité qui suit (p.17)

**? Jabin
Cauchon**
° 1423 + 1468
ép. ~1441
(*Reims*)
**Guillaume
Briotin**

Perrette Cauchon
° 1425 + 1512 (*Reims*)
ép. ~1441 **Jean Moët**,
écuyer, seigneur
de Taissy + 14/02/1483
(Armes : «*De gueules,*
à deux lions adossés,
la tête contournée»)

**Guillemette
Cauchon**
ép. **Nicolas
Moët**
> cf p14

**Guillaume
Cauchon**
+ après
25/07/1481
chanoine
de Reims
(1444)

Guillaume Cauchon ° 1429 + 1512
écuyer (~16/01/1452), vicomte de Louvois
(~1484), seigneur de Verzenay (~25/01/1464,
F&H 13/04/1474, 12/11/1481), Dugny,
Vauresveille et Jonval, Grenetier à sel
de Château-Porcien (1465-1469)
ép. **Marie de Mont-Laurent**,
dame de Jonval + avant 26/12/1471

postérité qui suit (p.6)

Jean Cauchon
+ après 15/02/1496
chevalier, seigneur
de Neufelize (*canton*
de Juniville, 08), Lieutenant
des habitants de Reims
(1491-1496) (*encourage*
le développement de la draperie
dans la cité en 1496)
ép. **1) Jeanne Jacquemin**
ép. **2) Isabelle (alias Gullemette)**
Lescot, dame du Cosson,
Muizon, Montaneux
et Saint-Imoges (fille de Nicolas
et de Perrette Vende...)

postérité qui suit (p.13)
des seigneurs de Neufelize

? Marguerite Cauchon
ép. **Jean Chinoir**, seigneur
de Beine, écuyer de l'Ecurie
du Roi (25/02/1465)
(*filis de Jean Chenoir (époux*
de Jeanne Cauchon), mais
probablement d'un 1^o lit)

Nicolas Cauchon
écuyer, seigneur de Gueux
et Sillery (*en partie*)
ép. **Jeanne Goujon**
+ 25/03/1487 (fille de
Jean 1^{er}, écuyer, seigneur
de Marqueny et Coigny,
et de Jeanne de La Place,
dame de Coigny en partie)

? Jeanne Cauchon
ép. **Guyot Lescot**,
seigneur
de Lissy-en-Brie

La «*Revue de Champagne*
& de Brie» tome VIII, 1880
ajoute à propos
de l'épouse de Jean (IX) :
Eléonore d'Ogny (fille
de **Jean**, seigneur
de Sainte-Geneviève-
en-Thiérache,
et d'**Agnès Thoignel**)

Cauchon

Neuflize, Dugny, Verzenay, Muizon,
Condé, Gueux, Sommièvre

5

Guillaume Cauchon
et Marie de Mont-Laurent

Jacques (IV) Cauchon, vicomte de Louvois (*par donation paternelle 13/09/1484*), 3^e seigneur de Dugny, seigneur de Verzenay et Neuflize (08), Lieutenant des habitants de Reims
ép. 1476 **Jeanne du Moulinet** (fille de Baude, seigneur de Vermoise, et d'Agnès Cocquelet)

Jean Cauchon + 07/06/1531 seigneur de Verzenay
(*en partie, co-seigneur ?*) de Dugny,
Docteur en Médecine à Reims
ép. **Agnès-Marie du Moulinet** + 19/03/1560

L'église de **Passy-en-Valois**
(canton de Neuilly-Saint-Front)
abrite la tombe & pierre tumulaire
de **Jean** et de son épouse

??? Cauchon,
autres enfants
(**Rémi, Guillaume**
& **Rose** qui ép. **Jean**
de **Ravenel**, seigneur
de Brienne)

Laurent Cauchon + avant 21/03/1561
seigneur de Verzenay
licencié ès lois (*F&H 01/08/1526*)
ép. **Claude Le Folmarié**, dame d'Avize
+ avant 18/02/1552 ns (fille de Quentin,
Vidame de Châlons-en-Champagne,
et d'Anne Cuissotte de Gizaucourt ; soeur
de Roberte, épouse de Pierre IV de Thuisy)

postérité (4 enfants) qui suit (p.7)

Rémy Cauchon, écuyer,
seigneur de Muizon
ép. **Jacqueline Bizet**
+ 1596

Guillaume II Cauchon ° 1530
4^e seigneur de Dugny
ép. **Jeanne Grossaine de Barbonval**
(fille de Jérôme, seigneur
de Chanvry & Barbonval,
et de Jacqueline Moët)

Hiérosme Cauchon + 1592 écuyer,
seigneur de Dugny
et Ville-en-Tardennois, seigneur
de Brienne (*en partie*)
ép. 1561 **Apolline Goujon**

Agnès Cauchon
ép. 1574 **Renard de Feret**,
écuyer, seigneur
de Montlaurent, Capitaine
royal de Reims (fils d'Hubert
et de Perrette Le Folmarié)

postérité Féret

Apolline Cauchon + 1624
ép. 1) 09/10/1577
(*Ville-en-Tardenois*)
Jean II de Joybert, seigneur
de La Grand'Cour et Aulnay
(veuf de Jeanne Féret)
ép. 2) 1591 **Thierry
de La Pierre**, seigneur
de Cuis

postérité Joybert
(dont **Jérôme de Joybert**)

Regnault / Renaud Cauchon + 31/12/1580
(*inh. aux Jacobins*) écuyer, seigneur
de Condé-sur-Suippe, Brienne, Treslon,
Verzenay et de la Vicomté de Louvois,
Député de Reims auprès du Roi
François II (31/07/1559), Lieutenant
des habitants de Reims (1561-1566)
(participe au sacre de Charles IX le 15/05/1561)
ép. 1540 **Nicole Co(c)quebert** + 1574
(*curieusement Audebert pour Courcelles*)
(fille de Thierry et de Remiette Bachelier)

postérité qui suit (p.11)

Perrette Cauchon
ép. **Auguste Moët**,
seigneur
de Variscour(t)

Marie Cauchon
ép. **Claude Le Gorlier**,
seigneur
de Saint-Martin

**Antoinette
Simone
Cauchon**
ép. 1540
Jean Coquebert,
seigneur de Vraux
(*arr. de Châlons-
sur-Mame*) + 1561

*tige des seigneurs
de V(r)aux et d'Adon
(Coquebert)*

Cauchon

Avize, Verzenay, Muizon, Condé,
Gueux, Sommièvre

6

Laurent Cauchon
et Claude Le Folmarié

Claude Cauchon fl 1566
seigneur d'Avize (*en partie*) et Verzenay
ép. 26/07/1561 **Marie Goujon de Thou**
+ après 28/10/1610 (fille de Pierre, seigneur
de Thou-sur-Marne, et de Marie Boulet ; ép. 2)
(c.m.) 28/04/1582 Edmé de Vauclerois, seigneur
de Courma(r)s et de La Ville-Au-Bois,
Gentilhomme ordinaire de la Chambre
du Roi, Gouverneur de Château-Porcien)

Regnault Cauchon, seigneur d'Avize
ép. 1) **Anne Dupuis** (fille de Thomas,
seigneur de Montigny,
et de Perrette Bohan)
ép. 2) **Françoise Champagné** (fille
d'Hugues, seigneur de Saint-Mard-
sur-le-Mont, et de Madeleine Clerget)

postérité qui suit (p.9)

Jacques Cauchon + dès 1561
écuyer, seigneur de Verzenay
ép. **Jeanne Cauchon de Neulize**

Thomas Cauchon de Verzenay
Trésorier Général des Finances
de Champagne (*lègue Verzenay
et Les Logettes à son cousin Thomas
le 28/06/1612*)
ép. **Marie Cuissotte**

sans postérité

Agnès Cauchon
ép. **Guillaume Godet**,
seigneur d'Aulnay
+ dès 1572 (fils de Nicolas
et de Marie de Thuisy)

postérité Godet

Guillemette Cauchon
ép. **Nicolas Boulet**,
élu à Reims (1550)

*postérité Boulet
dont*

Marie Boulet
> cf pp. 10 & 29
ép. **Pierre Goujon**,
seigneur
de Thou-sur-Marne,
Bouzy et Coigny
+ ~1574

Hiérosme Cauchon seigneur d'Avize,
Estrées-au-Pont, Le Housset et La Neuville, baron
de Thiernut, vicomte de Lhéry, capitaine de Cheveau-Légiers
(1593), Gouverneur de Château-Porcien (20/05/1599)
(*Dénombrements, foies, hommages & saisies féodales
de la seigneurie de Thiernut ~1605*)
ép. 1) 10/03/1599 **Anne de La Bove**, dame de Neuville
(fille de Ferry, seigneur de Silly, et de Marie de Neufchâteau)
ép. 2) 1607 **Anne de Proisy** (fille de François,
baron de La Bove, et de Marguerite de Beaumont)

**Renaud
Cauchon**

Robert Cauchon, seigneur du Fay et de Saumierre (*alias Sommièvre, Somme-Yèvre (Marne),
par achat en 1612*) et Gueux (*Marne, F&H du 16/03/1630*), lieutenant du sieur de Burosse,
capitaine d'une compagnie de 500 hommes d'armes à pied (*levée par commission du 30/07/1602, sous
Bussy d'Amboise, Gouverneur de Vitry-Le-François*), 1^{er} lieutenant au régiment de Champagne (1610/1612)
ép. (c.m.) 28/10/1610 **Marie Guillemin** (fille d'Etienne, écuyer, seigneur de Coeux (*ou Queux*)
(*fils de Pierre, écuyer, seigneur de Queux, et de Claude Diestain*), et de Marie de La Vefve de Nauroy
(*fille de Jean-Baptiste, écuyer, seigneur de Nauroy, et de Perrette de Raullet*); veuve de François de Comitin,
seigneur de La Motte-Lès-Humbécourt)

postérité qui suit (p.10)

2) **Thomas Cauchon**, seigneur d'Avize,
vicomte de Lhéry
ép. 10/09/1636 **Jeanne-Marie Le Vergeur**,
dame de Courtaignon et Presles, Gouvernante
du duc d'Alençon (fille de Jérôme, seigneur
de Courtaignon, et de Françoise-Marguerite
Le Danois de Genfreville)

postérité qui suit (p.8)

Robert Cauchon,
seigneur d'Estrées
ép. **Anne Cauchon
de Treslon**

Anne Cauchon,
ép. 12/03/1667 **François
Cauchon de Lhéry** > cf p.8

? **Charles Cauchon**,
baron de Thiernut,
maréchal de camp,
Capitaine de Reims
(1657-1674)

**François
Cauchon**
+X 19/05/1643
(*Rocroi, 08*)

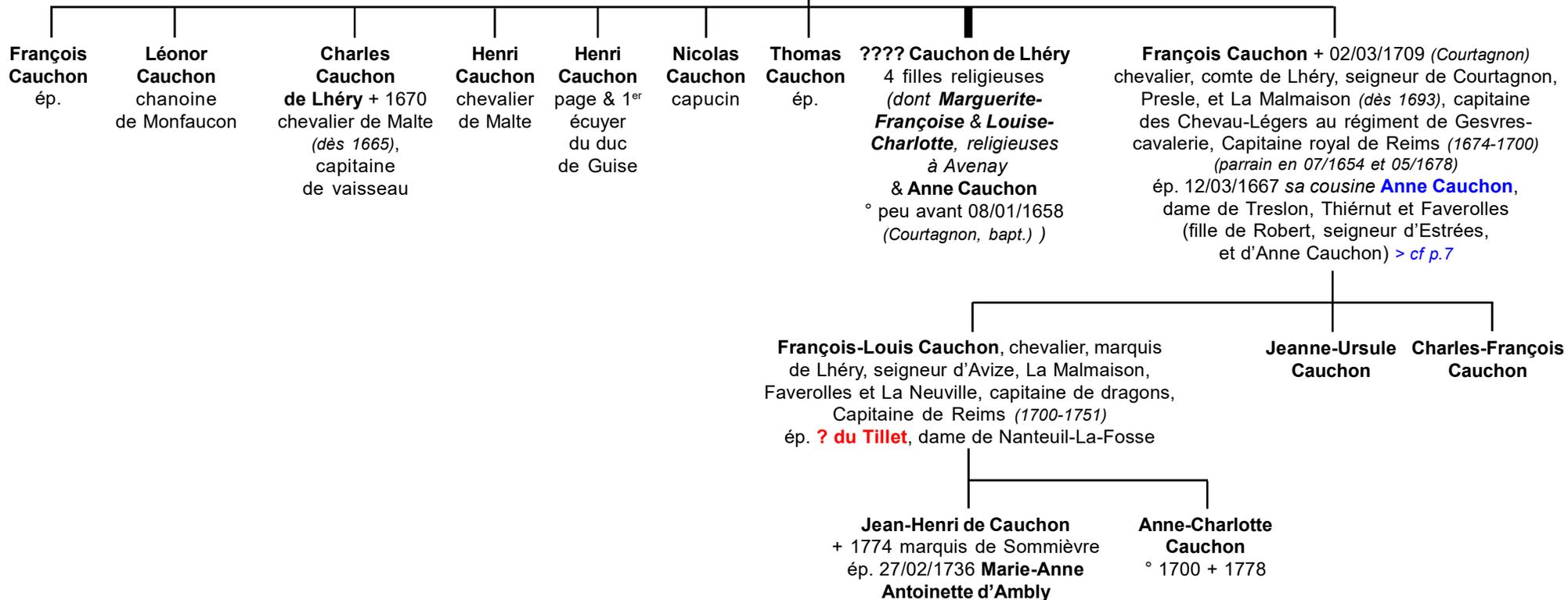
Marie Cauchon,
° ~1626 + peu avant
02/07/1684 (*inh.*)
ép. 1641 **Philippe
de Bézannes**, chevalier,
seigneur de Taissy

Cauchon

Courtagnon, Lhéry, Sommièvre

7

Thomas Cauchon,
et Jeanne-Marie Le Vergeur



Cauchon

Avize, Vigneux
& Dhuizel (02)

7

Regnault Cauchon
et 1) Anne Dupuis
et 2) Françoise Champagné

1) **Claude Cochon**,
seigneur de Treslon, Faverolles & Montigny
ép. 1) **Marie d'Orgeaux**
(fille d'Antoine, seigneur de Hauteville, et de Marie Boutier)
ép. 2) **Françoise le Vergeur** (fille de Nicolas,
seigneur d'Arcy, et de Françoise de Noues)

1) **Anne Cauchon**
ép. 1) son cousin **Robert Cauchon**,
seigneur d'Estrées

2) **Thomas (de) Cauchon (de Maupas)**,
seigneur de Vigneux, Dhuizel (02), Neuville et Aizelles (~1670)
(parrain en 03/1657)
ép. **Antoinette de Marle** (probablement **Marle d'Arcy-
Le-Ponsart**), dame d'Arcy-Le-Ponsart (fille de Claude,
seigneur d'Arcy et de Bailleul, et de Nicole Goujon)
(Antoinette, veuve de Thomas, sieur de Vigneux et Dhuizel, produit
un jugement de maintenue de noblesse rendu par M. de Caumartin,
Intendant de Champagne, en faveur de François Cauchon, baron
de Terne, son parent (son beau-frère ?), avec sa justification
de la branche de son mari ; (Marle porte : «D'argent, à la bande
de sable chargée de trois molettes d'éperon d'argent à cinq pointes.»)

Charles-Antoine (de) Cauchon
° 11/09/1661 (bapt. le 25/03/1664)
chevalier, marquis de Puisieux,
seigneur puis vicomte de Dhuizel,
seigneur puis marquis de Vigneux en 11/1710
(parrain en 08/1666 ?)
ép. **Charlotte-Françoise de Sugny**

Jules-Alexandre de Cauchon,
° peu avant 15/07/1690
(bapt.; marraine : **Françoise
Cauchon de Lhéry**)

2) **Charles Cauchon**,
chevalier de Malte
(de Saint-Jean de
Jérusalem, dès 1619),
Commandeur de Laon
(parrain de son neveu
Charles-Antoine, avec
Marie Goujon, marraine)

2) **Françoise
Cauchon**
ép. **Nicolas Fillette**,
seigneur de Ludes

Vigneux (*Thiérache*, ancien fief de l'Abbaye
Saint-Médard de Soissons)
Quelques uns de ses seigneurs laïcs :

Henri de Marle, avoué de Vigneux (1162) ép. **Ida**
d'où Adam et Guichard, sénéchal de Marle
Adam de Marle 1187
Henri II de Marle 1218
Gobert de Marle (fils d'Emmeline) 1248
Gobard de Marle 1307
Gobard de Marle 1407-1427, écuyer ép. **Rita**
Gilles de Harlay 16.
Charles de Harlay, son frère, écuyer 1615

Thomas de Cauchon, seigneur de Vigneux et Aizelles 1670
ép. **Antoinette de Marle**
Charles-Antoine de Cauchon, marquis de puisieux,
ép. **Charlotte-Françoise de Sugny**

Cauchon

Le Fay

7

Robert Cauchon
et Marie Guillemin

Claude Goujon, père de Jérôme, est fils d'André, écuyer, seigneur de Bouzy et Coigny, et de Nicole Noël (fille de Claude Noël, écuyer, seigneur de la Panneterie) ; André était fils de Pierre de Goujon, écuyer, seigneur de Thou-sur-Marne, Bouzy et Coigny, et de Marie Boulet. > cf aussi pp.7 & 29

Charles Cauchon,
seigneur du Fay, capitaine-major
au régiment d'Espence
puis à celui de Rosepere

Oudart Cauchon,
chanoine
de Montfaucon

Madeleine Cauchon
ép. **1) Jacques de La Vefve,** seigneur de Sompsois (51)
ép. **2) (c.m.) 10/02/1641 Henri (alias François)**
Thomassin de Donjeux + avant 23/05/1658
seigneur de Donjeux (52) (fils de Louis
et de Gabrielle de La Haye) > *postérité*

Marie Cauchon, dame d'Huiry
(partage de la succession paternelle avec Jean-Charles Cauchon, seigneur de Sommièvre, et Madelaine Cauchon, ses frère et soeur, par acte du 24/05/1660, à Châlons)
ép. 30/05/1653 (Châlons-en-Champagne, 51) **Hiérôme (Jérôme) Goujon,** chevalier, seigneur de Condé-sur-Suippe, Bouzy et Thou-sur-Marne, capitaine de Cheveau-Légers (fils de Claude, écuyer, seigneur de Fontesmarie, Thou-sur-Marne et Bouzy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi (dès 1634), + 1652, et de Marie Cauchon, + 1640, dame de Condé-sur-Suippe)
(Armes : «D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois losanges du même, posés 2 & 1»)

le même ? **(Jean-) Charles Cauchon,**
chevalier, seigneur de Sommièvre,
colonel d'un régiment de cavalerie, brigadier,
ép. 1669 **Marguerite,** marquise de **Causa**
° peu avant 11/01/1648 (bapt. à Châlons-en-Champagne)
(fille de Jean, seigneur de Verneuil,
et de Françoise Cuissotte)

1) Madeleine de La Vefve,
ép. **Nicolas de Pons de Rennepont,**
seigneur de Bouvigny et Marault,
lieutenant-colonel de cavalerie
au service du duc de Lorraine

postérité Goujon (dont Marie-Charlotte, épouse de Miremont & Charles-François de Goujon de Condé ° 22/03/1669 chevalier de Malte (reçu le 22/03/1681, au Grand-Prieuré de France)

? Charles-François de Cauchon
° 04/05/1674 (bapt. le 29/05/1678) chevalier,
seigneur et marquis de Sommièvre, Queue, etc.
ép. (c.m.) 08/10 & 09/10/1708 **Marie-Berthe Gombertine Marguerite du Tillet-Montramé dite «Mademoiselle du Tillet de Nanteuil»**
(fille de Jean-François et de Jeanne-Marguerite de Bohan de Nanteuil, comtesse de Nanteuil)
dame de Quincé, Villars, Breuil, Savigny, Oussigny et Chesne-Guillemot (partage des biens paternels avec sa soeur le 05/01/1712)

Cauchon

Condé, Treslon, Faverolles
& Avenay

6

Regnault / Renaud Cauchon
et Nicole Co(c)quebert

Alliance Moët

Thierry Cauchon, écuyer, seigneur de Condé-sur-Suippe, avocat au Parlement
ép. **Madeleine Hesselin**
(fille de Paris, maître des Comptes à Paris en 1549 et de Denise Barentin)
ép. aussi **Madeleine Brulart**
(fille de Noël et d'Isabeau Bourdin)

postérité qui suit (p.11) *des vicomtes de Lhéry & marquis de Sommièvre*
(dont **Marie** qui ép. **Claude Goujon**
d'où **Jérôme Goujon** qui ép.
Marie Cauchon > cf p10)

Laurent Cauchon de Condé, seigneur de Brienne, Treslon et Faverolles, maître des requêtes
(17/07/1598), conseiller d'Etat ordinaire
ép. 1587 **Anne Brulart** (fille de Pierre III, seigneur de Berny, conseiller, Président aux Enquêtes, et de Marie Cauchon de Sillery, dame de Sillery et Puisieux)
> cf p.17

Nicole Cauchon + 05/04/1602 dame de Vaureveil
ép. 02/1560 **Jérôme (Hierosme) 1^{er} (de) Goujon de Thuisy**, chevalier, seigneur de Vraux, Thuisy, Athies et des Maisneux (*en partie*), Sénéchal héréditaire de Reims (1560), Lieutenant des habitants de Reims (1567-1570)
° dès 1528 + 08/03/1604

tige des seigneurs de Thuisy

Marie Cauchon + 1610
ép. 12/1580 **Philippe Moët**, écuyer ° 1550 + 1610
conseiller au Présidial de Reims

? **Pierre Cauchon**, seigneur de Condé
(dit *petit-fils de Regnault & Nicole Cocquebert*)
ép. **Elisabeth Morin** (fille de Mathurin, seigneur de La Planchette, héraut d'armes du Roi, et de Marie Hesselin)

Jeanne Cauchon de Treslon
+ 09/09/1622
ép. 23/07/1609 (Paris)
Thomas II de Morant ° 13/11/1584
(Caen) + 18/10/1651 (Courseulles)
baron du Mesnil-Garnier et Courseulles, conseiller d'Etat, Commandeur & Trésorier des Ordres du Roi, Intendant de Normandie (1626) & Trésorier de l'Epargne ?
(veuf, ép. 1624 Françoise de Vieuxpont > dont 10 enfants)

postérité **Morant** (3 enfants :
Thomas III ° 07/1616 + 06/10/1692 ;
Jeanne + 1620 ;
& **Anne** ° 1619 + 09/09/1698)

Marie Cauchon de Treslon
+ 07/05/1666 (Avenay)
religieuse à l'Abbaye d'Avenay
(citée les 11/12/1603 («Sr Marie Cauchon»),
08/02/1623 & 12/11/1609)
puis 40^e Abbessse (1638-1666 ;
succède à M^{me} de Gonzague (Bénédictine ?) (ses parentes religieuses à Avenay sont, en 05/1666 : «Sr Margueritte S. de Cauchon de Lhéry ; Sr L. Charlotte de Cauchon de Courtagnon ; & Sr Agnès de Cauchon de Presle»)

Jérôme Cauchon + 1654 écuyer, seigneur de Faverolles puis de Treslon, Président au parlement de Metz
(selon Saint-Allais) («Laurent Cauchon, seigneur de Treslon, conseiller du Roi aux Conseils d'Etat & privé, et Anne Bruslart, sa femme : révocation de l'exhérédation par eux précédemment prononcée contre Jérôme Cauchon, leur fils».
AN/SIV Insinuations au Châtelet de Paris / Notice n° 1740 : acte du 09/01/1630)
? ép. **Madeleine Le Prévost**
+ avant 04/1650 (teste le 30/05/1640)
(fille de Paul, écuyer, seigneur de Brevands, baron de Malval, Chancelier du Dauphin Charles (IX) et de Philippa Perrot)
(reçoit une donation le 16/01/1622 de François Brulart, Abbé de Laval-Le-Roy, conseiller d'Etat ; est marraine au baptême de François Cauchon de Neufelize le 11/10/1621)

? **Philippe Cauchon de Treslon**
chevalier de Malte
(dès 1608)

Louis Cauchon dit «Hesselin»
maître d'hôtel, maître de la Chambre aux Deniers + 1664
ép. ?, dame **de Beaumesnil**

postérité (au moins 1 fils)
Extinction de la branche des seigneurs de Condé

? **Marie Cauchon**
(est dite fille de Jérôme et d'Anne de Praissy)
° ~1626 + peu avant 02/07/1684 (inh.)
ép. **Philippe de Bézannes**, chevalier, seigneur de Taissy ?

Cauchon

*Vicomtes de Lhéry,
marquis de Sommièvre*

10

Thierry Cauchon,
et 1?) **Madeleine Hesselin**
et 2?) **Madeleine Brulart**

1) **Renaud Cauchon**
seigneur de Condé-sur-Suippe
ép. **Nicole (de) Goujon**
(ép. 2) Claude de Marle,
vicomte d'Arcy-Le-Ponsart)

1?) **Pierre Cauchon**
Avocat des Comptes, seigneur de Condé
ép. **Isabelle Morin** (fille de Mathieu, chevalier, Hérault
d'Armes du Roi, seigneur de La Languette en Brie,
et de Marie **Hesselin**)

2) **Marie Cauchon**, dame de Condé-sur-Suippe
ép. **Claude Goujon (alias Gougeon)**, écuyer,
seigneur de Fontesmarie, Thou-sur-Marne,
Bouzy et Coigny (*en partie*), Gentilhomme ordinaire
de la Chambre du Roi (Armes : «*D'azur, au chevron
d'or, accompagné de trois losanges du même,
posés 2 & 1.*»)

**Louis
Cauchon
dit
«Hesselin»**

**Nicolas
Cauchon**

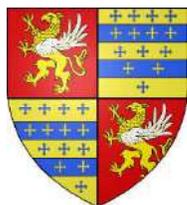
Madeleine Cauchon
ép. **Charles de Blaunoy**,
seigneur de Gironville-
sous-Bunon
et de La Rivière-en-Brie

Marie Cauchon
religieuse
à Yerres

Renault Cauchon
écuyer, seigneur
de Condé-sur-Suippe
ép. **Marie Goujon
(alias Gougeon)**

Jérôme (de) Goujon, chevalier, seigneur
de Condé-sur-Suippe, Bouzy et Thou-sur-Marne
(*en partie*), capitaine de Cheval-légers, blessé
au Faubourg Saint-Antoine (02/07/1650)
ép. **Marie Cauchon**, dame d'Huiiry (fille
de Robert, seigneur du Fay et Sommièvre,
capitaine de 500 hommes de guerre à pied,
et de Marie Guillemin) > cf p7

**Charles-François
(de) Goujon de Condé**,
chevalier de Malte
(reçu le 22/03/1681)



*Louis Cauchon
dit «Hesselin»
(les armes Hesselin
sont celles
de son aïeule
maternelle)*

Cauchon

Neuflize, Cosson, Muizon

5

Jean Cauchon
et 1) Jeanne Jacquemin d'Irval
et 2) Isabelle (*alias Guillemette*) Lescot

1) **Regnault / Renaud Cauchon**,
seigneur de Neuflize, Champlat et Terrier,
licencié ès-lois, veuf, entre dans les ordres,
Official de Reims, Doyen du chapitre
& de l'Eglise de Reims (*dès 1527*)
(cité le 27/04/1506 comme député de Reims
au mariage du duc de Valois avec Claude
de France) (contribue à la fondation
du Séminaire de Reims en 1541)
ép. **Jeanne Goujon** (fille de Jean, seigneur
de Coigny, et de Marie Moët,
dame de Thou-sur-Marne)

postérité de la *branche de Neuflize*
(pp. 21 & suiv.)



Renaud Cauchon de Neuflize,
Doyen de Reims (sceau de 1527)

1) **Marguerite Cauchon**
ép. **Jean L'Eveillé**

2) **Thierry Cauchon**, seigneur de Muizon, Cosson
et Saint-Imoges, comte de Maupas, Capitaine de Reims
ép. **Adrienne de Bousut-Longueval** (fille
de Lancelot, seigneur de Lierval,
et de Jeanne David, dame de Longueval)

*Marot écrit à l'intention
de **Barbe Cauchon** :*
«Belle, quand la foy juras
à Duras
tu fuz tresbien estrenée
bien doulx avant ton aînée
l'enduras»

Nicolas Cauchon,
baron du Thour
ép. **Charlotte du Moulin**

Pierre Cauchon

Claude Cauchon

Anne Cauchon

? **Rémy Cauchon**, chevalier,
seigneur de Jonval (08) et Muizon (51),
Receveur des Deniers Communs
de Reims (1531-1532), Lieutenant
des habitants de Reims (1540-1541)

Barbe Cauchon ° ~1526 + après 04/09/1577 (*testament à Pujols*)
dame de Maupas, fille d'honneur de la Reine Eléonore d'Autriche
(réputé des plus jolies de la Cour, & dotée en 1538 de 14.000 £ par le Roi)
ép. 1) 16/01/1538 **Symphorien de Durfort**, seigneur de Duras,
Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, colonel
des légionnaires de Guyenne ° ~1523 +X 12/03/1563 (*Orléans*)
ép. 2) **Gui 1^{er} Chabot**, baron de Jarnac, seigneur de Saint-Gelais,
Montlieu, Saint-Aulaye et Longchamp ° ~1509 + après 06/08/1584
Gouverneur de la Rochelle & du Pays d'Aunis, Sénéchal du Périgord

Charles Cauchon de Maupas
baron du Thour
en Champagne
ép. **Françoise de Roucy**
(branche des seigneurs
de Sissonne) (fille d'Henri,
Gouverneur de Braine,
et de Jacqueline Le Roy)

Barbe Cauchon
ép. 1) **Louis de Bezannes**,
seigneur de Taissy
ép. 2) **Antoine de Harlus**,
baron de Givray,
seigneur de Cramaille
et de Vertilly (*en partie*)
+ 13/09/1615

? **Charlotte Cauchon**
+ après 1522
ép. 1540
**François
des Armoises**

descendants au 4^e degré de *Therry Cauchon de Maupas* :

Charles-Armand Cauchon
+X (*siège de Dunkerque*)
baron de Maupas et du Thour

Anne Cauchon
ép. **Jean**, comte de **Coligny**,
lieutenant-général des
armées du Roi de Hongrie

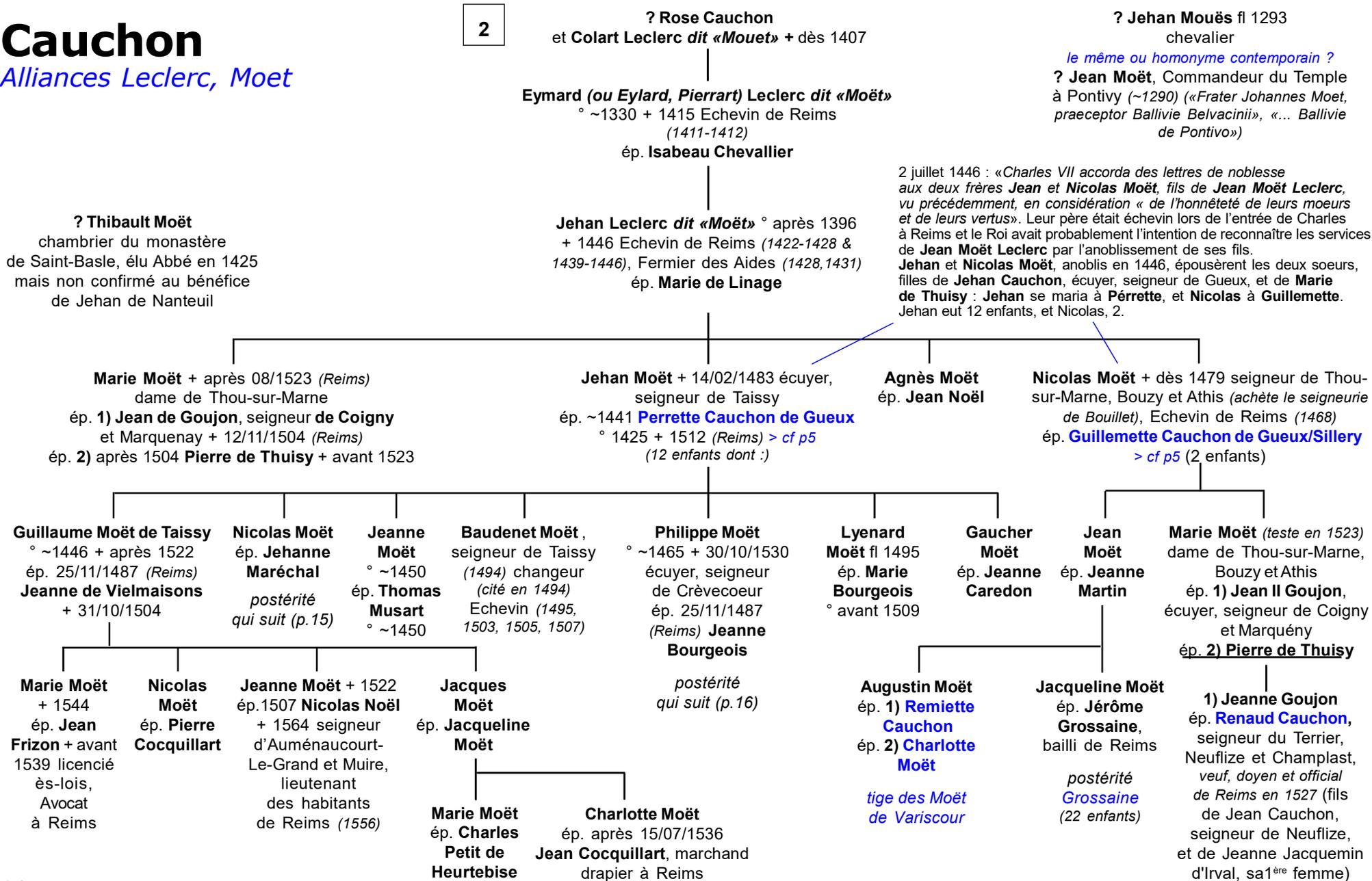
*Barbe Cauchon
de Maupas,
dame de Duras
puis de Jarnac*



Cauchon

Alliances Leclerc, Moët

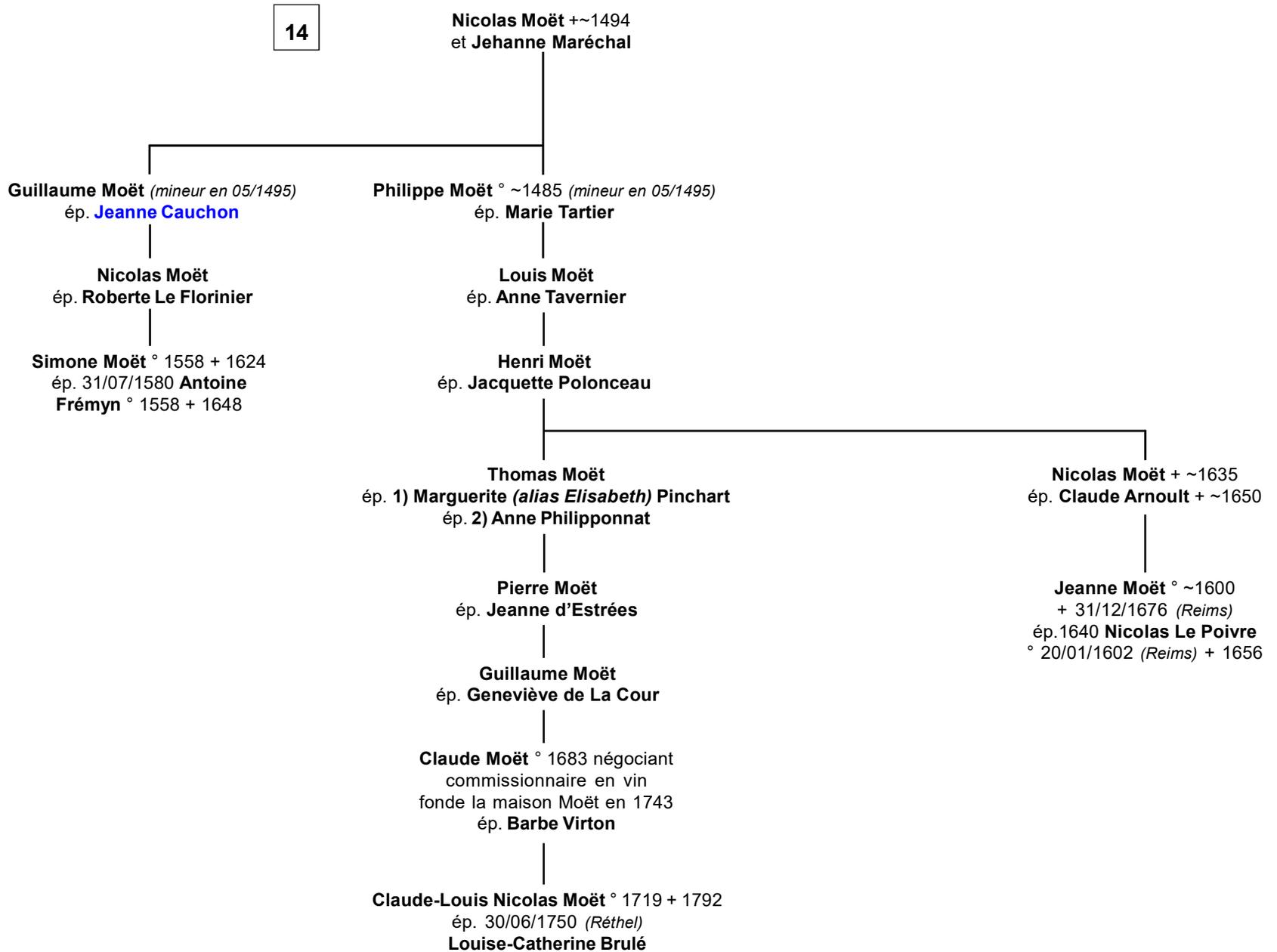
2



Cauchon

Alliance Moët

Philippe & Guillaume sont placés sous tutelle de Guillaume & Philippe Moët, oncles paternels & de Nicol Maréchal et Jehan Charmillon



Cauchon

Alliance Moët

14

Philippe Moët
et **Jeanne Bourgeois**

Nicolas Moët, écuyer, seigneur de Brouillet
et Vauzelle, licencié ès-lois, Procureur
ép. 1545 **Guillemette de L'Hôpital**

Gérard Moët + 1549
receveur des Tailles
ép. **Nicole Coquebert**

Nicole Moët
ép. 17/05/1604 (*Reims*)
Claude Lespagnol + 1638

Philippe Moët ° 1550 + 1610 écuyer,
conseiller au présidial de Reims
ép. 12/1580 **Marie Cauchon** + 1610

Barbe Moët + 1549
receveur des tailles
ép. **Poncelet Maillefer**

Adrienne Moët
ép. **Josse Soulain**, écuyer,
seigneur de La Pothière,
Château-Oudart (*1560*)
et de Violaine

Marie Moët
ép. **René de Féret**, écuyer,
seigneur d'Alincourt, vidame
de Châlons, capitaine
des Cheveau-légers de Champagne

Jean Moët ° 1599 + 27/07/1670
(*Brouillet, 51*) écuyer, seigneur
de Brouillet, conseiller au Présidial de Reims
ép. 1629 **Perrette Lespagnol**
° 09/07/1615 + 07/10/1691

Nicole Moët

Nicole Moët de Brouillet
° 30/11/1633 (*Reims*)
+ 19/07/1671 (*Reims*)
ép. 25/08/1650 **Louis de La Salle**
° 19/09/1625 + 10/04/1672

Jean Moët + 1700 écuyer, seigneur de Louvergnay,
Mont-Saint-Pierre et du Thiloy, lieutenant au régiment
du Dauphin, écuyer de Mme la duchesse d'Orléans
ép. 1669 **Madeleine Coquebert** ° 1646 (*Reims*)

Nicolas Moët + 1716
écuyer, seigneur de Brouillet,
conseiller du Roi au présidial de Reims
ép. 1659 **Marie Coquebert**
° 1641 (*Reims*)

Jean-François Moët de Louvergnay
+ 15/08/1775 (*Reims*) capitaine au régiment de Guyenne,
chevalier de Saint-Louis
ép. 20/08/1726 **Marie-Agnès Henriette Coquebert**
° 1693 + 22/04/1760 (*Reims*)

Madeleine-Louise Françoise Moët de Louvergnay
° 24/08/1732 (*Reims*) + 01/05/1797 (*Belval, 02*)
ép. 10/09/1750 (*Reims*) **Alphonse-César Emmanuel François**,
marquis **de Miremont** ° 26/12/1715 (*Belval*)

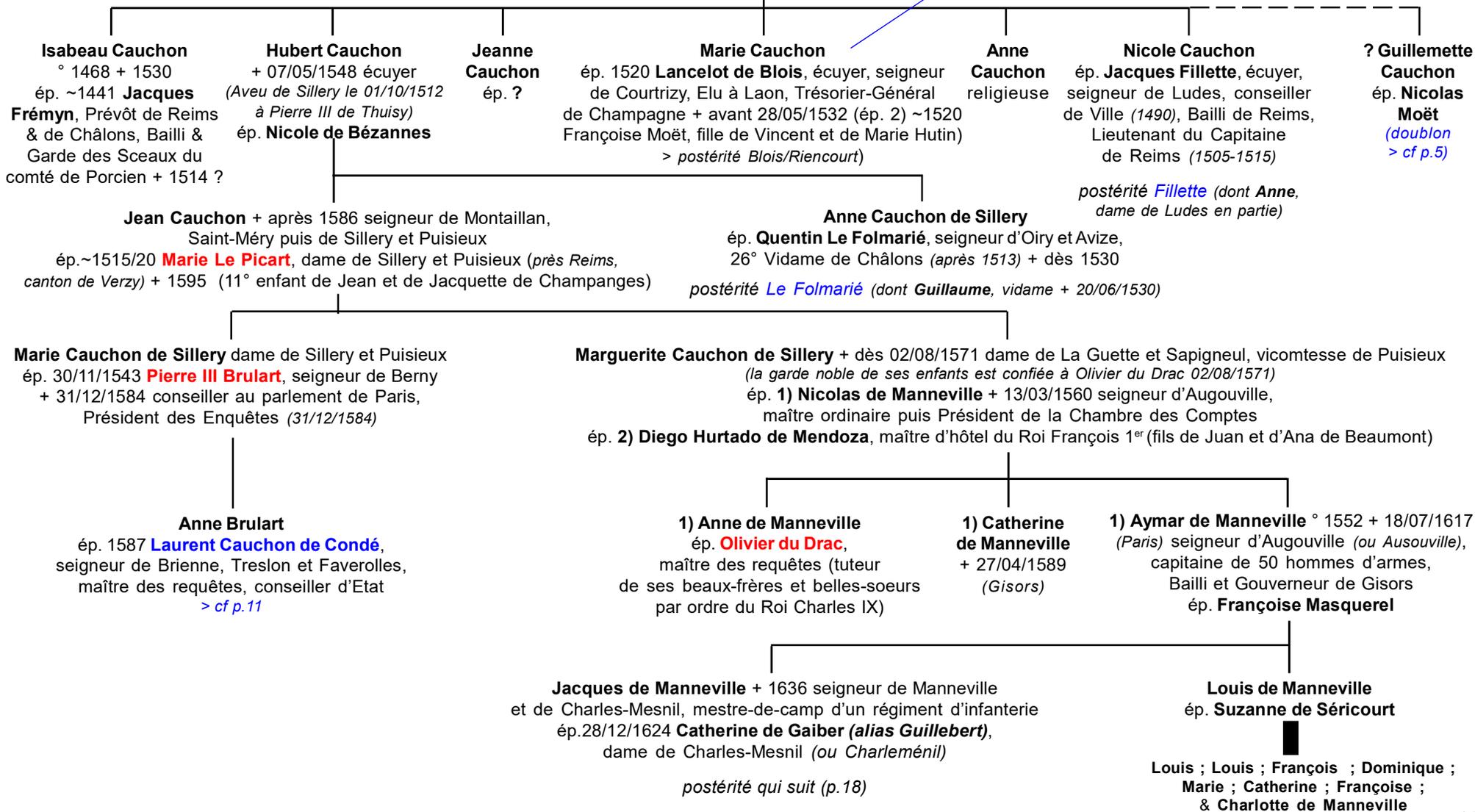
Cauchon

Alliance Manneville

5

Jean IX Cauchon «Le Jeune»
et Eléonore Le Breton

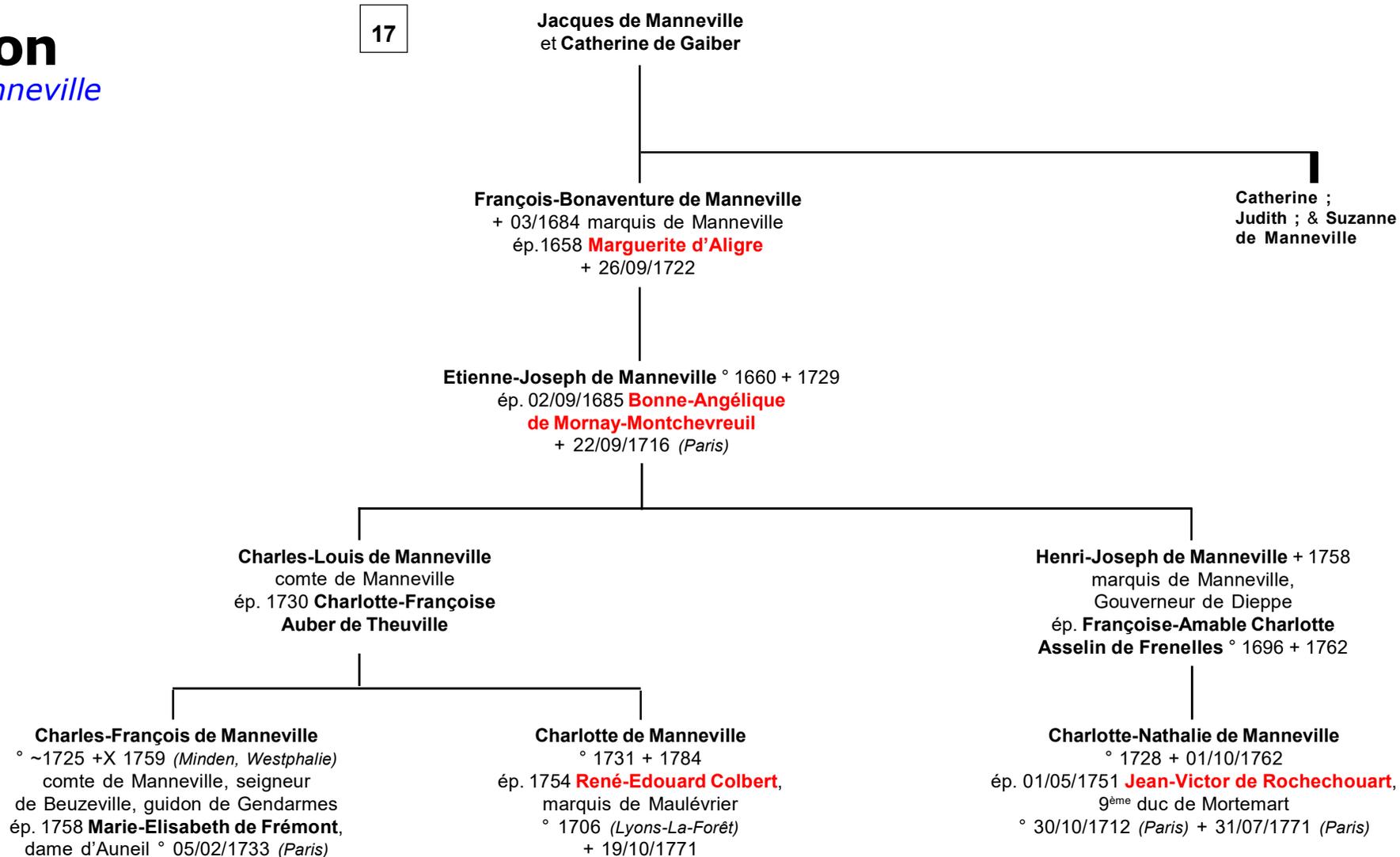
Lancelot de Blois, est fils de Pierre
+ dès 1513, écuyer, et de **Guillemette de Ronty**.
Marie Cauchon, sa veuve, inquiétée par la bourgeoisie
de laon, reçoit des assurances de noblesse
par le Roi François 1^{er} - par Lettres du 28/05/1532.
lancelot semble avoir ép. 2) Françoise Moët (Mouet)



Cauchon

Alliance Manneville

17



Cauchon

17, 18

Annexe Manneville

d'après Waroquier de Méricourt

«Tableau généalogique, historique de la Noblesse»

Waroquier énumère chez les Manneville/Mandeville :

Guillaume de Manneville, comte d'Essex & d'Aumale, Gouverneur de Normandie, pour le Roi d'Angleterre.

Guillaume de Say ép. **Béatrix de Manneville**

(fille de Guillaume de Manneville, comte d'Essex & d'Aumale)

[2^e maison]

Geoffroi de Manneville ép. **Alix de Vere** ; fut seigneur de Manneville et eut le comté d'Essex en Angleterre, que le Roi Jean Sans-Terre lui ôta.

Guillaume II, seigneur de Manneville, ép. **Hugone de Ribeuif** dont

Guillaume III, seigneur de Manneville, ép. **Clémence de Fécamp** dont

Geoffroi II ou **Jourdain**, ép. **Gauline d'Altemare** dont

Geoffroi III ép. **Agnès de Hautot** dont

Jean 1^{er}, seigneur de Manneville ép. **Macée de Vieux** dont

Jean II, seigneur de Manneville, ép. **Guillemette de Layrl**

(fille de Laurent, seigneur de Gémétuit) mère entre autres enfants de

Jean III, seigneur de Manneville, seigneur de Gémétuit ép. **Alix du Mont-Beunay** dont

Etienne, seigneur de Manneville, ép. **Catherine de Roqueni** (fille de Guillaume, seigneur de Saint-Aubin-sur-mer) dont

Nicolas de Manneville ép. **Anne-Eude**, dame d'Agniencourt dont

[alliance Cauchon rapportée ci-avant p.17]

Nicolas II de Manneville ép. **Marguerite Cauchon**, vicomtesse de Puisieux

(fille de Jean et de Marie Le Picart) dont

Aymar de Manneville ép. **Françoise Masquerel**, dame de Neuville dont

Jacques de Manneville ép. **Catherine Guibert de Charleménil** dont

François-Bonaventure de Manneville ép. 1658 **Marguerite d'Aligre**, dame de La Rivière,

Le Faveris & la Forest-du-Perche (fille du Chancelier d'Aligre), dont

Etienne-Joseph de Manneville ép. **Bonne-Angélique de Mornay-Montchevreuil**

dont deux fils:

- **Henri-Joseph de Manneville** ép. **Françoise-Amable Charlotte Asselin de Frenelles**

- **Charles-Louis de Manneville** ép. **Charlotte-Françoise Auber de Theuville**

dont trois fils et une fille:

- **Charles-François de Manneville**

- **Charles-Jean**, chevalier de Malte

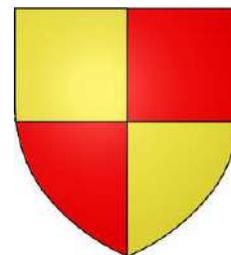
- **Charles Louis-Victor**

- **Charlotte-Jacqueline Françoise**

Cauchon

Annexe héraldique

Alliance Morant



*Mandeville,
comtes d'Essex*
«Ecartelé d'or & de gueules»



Ecartelé Morant-Cauchon
en haut : ex-libris de Thomas (1576)
en bas : jeton (1620)



Cauchon

Alliance Bidault

3

Jeanne Cauchon
(même famille ?)
ép. **Jean Bidault**

Jean Bidault + ~14/02/1454
(est dit neveu de Pierre Cauchon, Evêque de Beauvais)
chanoine de Reims (1426) puis de Rouen
(reçu le 14/08/1439, succédant à Midy, ancien complice de Pierre Cauchon (& prédicateur haineux au Vieux-Marché dans le procès de Jeanne d'Arc)
puis enfin de Lisieux
(exécuteur testamentaire de son oncle en 1442)

Jeanne Bidault dite «Guillemette»
ép. **Jean de Rinel** + 1449
secrétaire du Roi Henry VI à Rouen
(reçoit des terres des Anglais à Sommervieu (14) et d'autres en Angleterre)

Jacques de Rinel
chanoine de Rouen
et de Lisieux, curé de Saint-
Martin-sur-Renelle (*Rouen*)
(réside à Rouen rue de la Cayne)

Philippe de Rinel
licencié en droits, Greffier
des élus de Caen
(réside à Rouen rue de la Cayne)

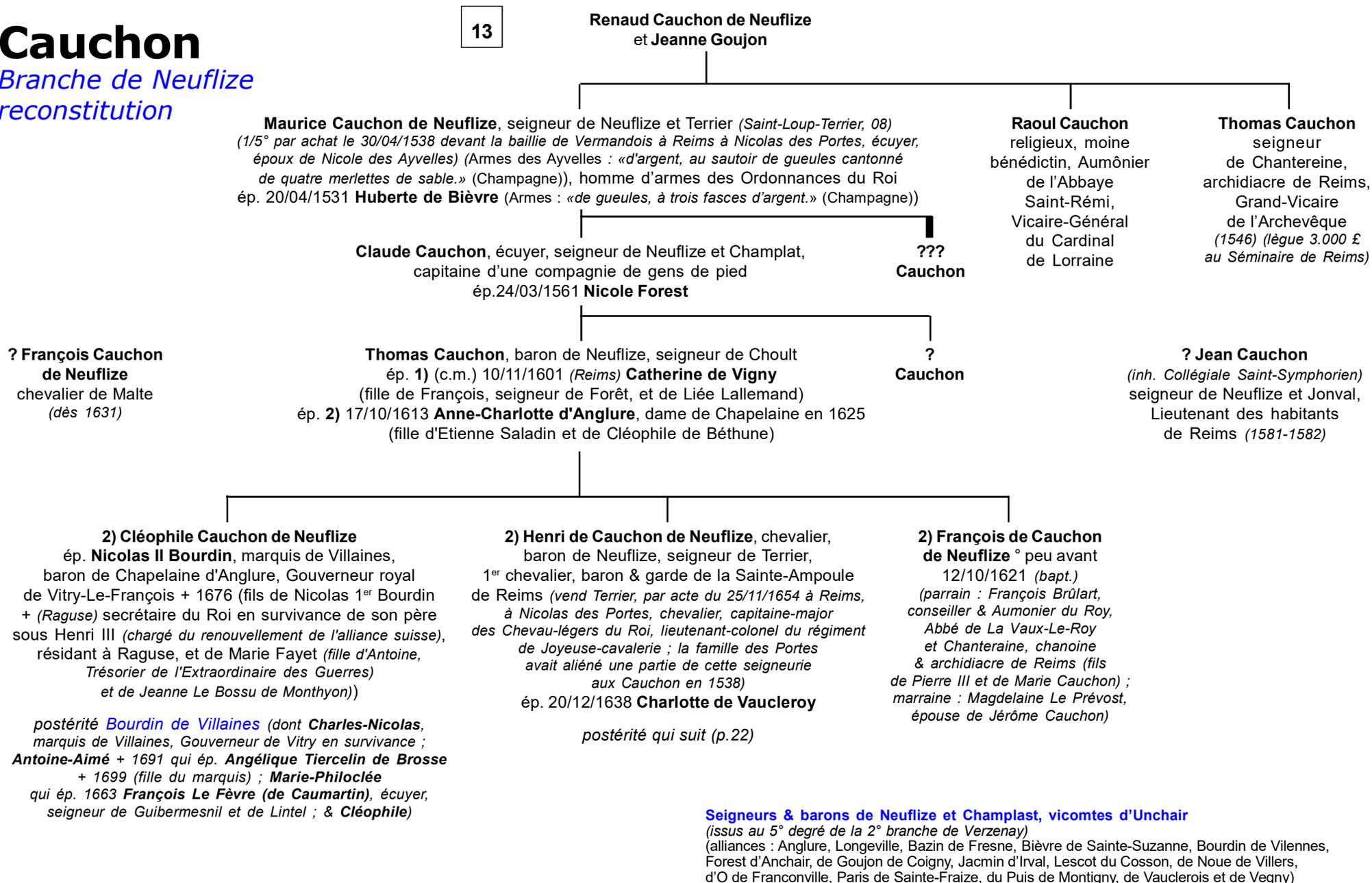
Louis de Rinel
licencié en droits,
seigneur
de Bracheul

? **Jean de Rinel**
chanoine
de Coutances
(réside en 1439 à Rouen)

Jacques, Philippe et Louis sont cités dans l'acte d'une donation faite par eux à Jean de Gouvis, d'une mesure sise à Lisieux, 24 avril 1461 (Tab. de Rouen).

Cauchon

Branche de Neufelize reconstitution



Cauchon

Branche de Neufelize

21

**Henri de Cauchon de Neufelize
et Charlotte de Vaucleroy**

Charles de Cauchon
écuyer, baron de Neufelize
ép. 14/08/1666 **Reine d'O**
(fille unique de ?)

Madeleine de Cauchon
ép. (c.m.) 20/08/1662 (*Reims*)
Charles de Noüe, vicomte
de Villemelle ° 1632

Nicole-Charlotte de Cauchon
+ peu avant 13/04/1696 (*Breuil-sur-Vesle, Marne, inh.*)
ép. (c.m.) 30/01/1664 *son cousin* **Pierre-Ernest de Vaucleroy**,
seigneur de La Ville-Au-Bois, lieutenant
aux régiments de Rambures & Mazarin-cavalerie ° 1627 + 1688
(fils de Hierosme et de Marguerite de Cobreville)

*postérité de Noüe
(de Viclerois/Vicleroy)*

postérité Vaucleroy

? **Charles Cauchon**, seigneur de Neufelize
ép. 24/05/1729 **Marie-Magdelaine Viéville**

**Marie-Madeleine
de Cauchon
de Neufelize**

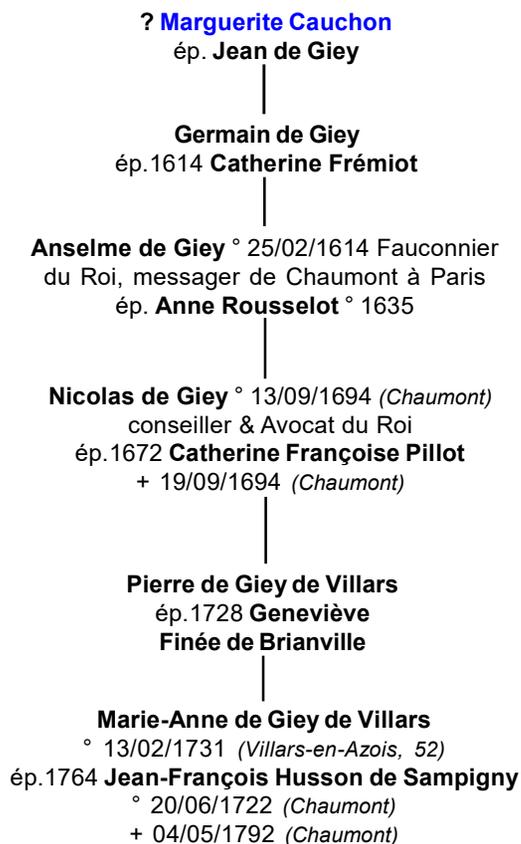
Alexandre-César de Cauchon de Neufelize,
chevalier, baron et seigneur de Neufelize
ép. 24/05/1729 **Marguerite-Hyacinthe
de Moët de Dugny** (fille de Jacques-Noël,
écuyer, seigneur de Dugny, lieutenant
particulier, assesseur au bailliage
de Vermandois, siège royal & présidial
de Reims, et de Marie-Madeleine Viéville)

Marie Elisabeth de Cauchon de Neufelize
° 07/03/1730 (*bapt. le 08/03/1730*)
(*parrain Jacques Moët, écuyer, seigneur
de Dugny, conseiller du Roi, lieutenant
particulier & assesseur au Présidial de Reims ;
marraine : Marie-Magdelaine Neuville
qui remplace la tante paternelle Marie-
Magdelaine de Cauchon de Neufelize,
soeur d'Alexandre-César*)

Cauchon

non connectés

XIV^o-XVIII^o s.



? **Jean-Baptiste Cauchon**
sieur de Maupas, baron du Thour,
Gouverneur particulier de la Ville
de Reims (pourvu le 18/03/1614
mais déchargé par le Roi Louis XII
en 03/1621 suite aux remontrances
du Corps de Ville)

? **Pierre Cauchon de Maupas**

Abbé de Saint-Jean
se convertit au calvinisme
(XVI^os.) (archives de l'Aisne)

? **Henri-Louis Cauchon**

inhumé dans
l'église de Dhuizel
(archives de l'Aisne)

? **Béatrix Cauchon**
ép. **Robert de Buisseret**, chevalier flamand
établi en Champagne (~1291), croisé ? + ~1348
(Armes : «D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles
du même, 2 & 1» ; Supports : 2 griffons ;
Devise : «Non secundum faciem»
(famille alliée aux Thiennes et aux Blarenguien)

postérité **Buisseret**

? **Jean Cauchon**

ép. **Simone Rollot**

↓

Nicolas Cauchon
° 1657 (Cormicy, 51)
ép. 28/11/1682 (Cormicy)
Elisabeth Goulin
° 1656 (Neuflize, 51)

Cauchon

non connectés ou famille

homonyme en Ardennes

Revue d'Ardennes & d'Argonne 03-04/1897

? Louis-Marie Cauchon + 1692 (*Charleville*)
seigneur de Bogny, maître particulier
en la maîtrise des Eaux-&-Forêts de Sedan,
conseiller en la Cour souveraine d'Arches

—
Louis-Marie Cauchon ° peu avant 29/09/1663
(*Charleville, bapt.*) + 21/04/1736 (*Charleville*)
Procureur-Général près la Cour souveraine
d'Arches, anobli le 02/10/1688
du titre de Gentilhomme et autorisé
à prendre le titre d'écuyer

? Charles Cauchon ° ~1666
+ 10/09/1736 (*Charleville*) écuyer,
seigneur de Séry et Bogny,
conseiller à la Cour de Charleville

Cauchon

Annexe documentaire

Les Cauchon & leurs seigneuries

Bibliothèque de Reims : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents (Histoire et traitement de fonds manuscrits modernes à la Bibliothèque Municipale de Reims / Legs Pol Gosset)

Famille Cauchon.

- Contrat de mariage entre **Thomas de Neufelize** et **Catherine de Vigny**, Reims, 10 novembre 1601 ;
- Bulle du Pape Innocent X concernant la famille **Cauchon**, 1645 ;
- Quittances de **Pierre Cauchon** à **Mathurin Morin**, Paris, 7 avril 1603 ;
- nomination de **Jean Fournier** comme Procureur d'office à Bazancourt-sur-Bar, par **Henri de Maupas du Tour**, Reims, 18 septembre 1646 ;
- a. s. d'**Henri de Maupas du Tour** au R. P. Maioly, Evreux, 7 mai 1666 ;
- Portrait d'**Henri de Maupas du Tour** ;
- reproductions d'ex-libris et de sceaux ;
- Deux actes concernant **Anne-Charlotte de Cauchon**, comtesse de Dampierre, château de Neuville, 23 août 1751.

Quelques fiefs de la famille Cauchon : Courtagnon, La Neuville, Treslon...

Au XVII^e siècle, la famille **Cauchon** possède la terre de **Courtagnon**. On sait que cette famille a donné plusieurs capitaines et plusieurs lieutenants à la ville de Reims. Les sieurs **Cauchon** avaient leur château à **Treslon** : ils s'intitulaient **comtes de Lhéry**, où ils avaient un château-fort... Leur nom y figure la première fois dans un acte de baptême de 1665, le parrain est messire **Louis-François-Claude de Cauchon de Lhéry**, et la marraine damoiselle **Françoise de Cauchon**, fille de la **comtesse de Lhéry**, douairière de la paroisse de **Courtagnon**. En 1690, dame **Jeanne-Marie Le Vergeur**, **comtesse douairière de Lhéry**, veuve de **Thomas de Cauchon** meurt au château de **Courtagnon**.

En 1693, **François de Cauchon** était seigneur de **Courtagnon**, **Presle**, et **La Malmaison**.

En 1709 est décédé au château de **Courtagnon**, messire **Thomas de Cauchon**, chevalier, seigneur **comte de Lhéry**, **Courtagnon**, **Avize**, **La Neuville-en-Beauvais**, **La Malmaison**, **Etré-au-Pont** et autres lieux, Capitaine commandant pour le Roy dans la ville & faubourgs de Reims ; il est enterré, à l'âge de 67 ans, dans l'église de Treslon.(...)

Adjudication faite pour 9 ans, par devant **Laurent Cauchon**, seigneur de **Treslon**, conseiller d'État, de tous les revenus de l'Archevêché et de l'Abbaye de Saint-Remi (12 nov. 1614 et jours suiv.)

Quelques fiefs de la famille Cauchon : Lhéry & Gueux...

Gueux est situé dans le canton de Ville-en-Tardenois, arrondissement de Reims.

Un château s'y trouvait honoré par le séjour de plusieurs Rois de France venus y séjourner à la veille de leur sacre. Ce fief devenu paroisse puis commune faisait l'objet d'une co-seigneurie aux XIV^e & XV^e siècles, apparentant à cette époque à la **famille Cauchon**. On trouve **Rose Gibours**, veuve de **Rémy Cauchon** (le premier bourgeois anoblé de la famille) qui dénombre une partie de cette seigneurie en 05/1399. Son fils **Jean Cauchon** fera un pareil dénombrement le 16/06/1425 sans préciser l'étendue de ses droits sur cette terre.

Gueux passe ultérieurement à la famille de **Miremont** (avant 05/07/1509) peut-être d'origine auvergnate mais établie en Champagne dès le XIV^e siècle...

Quelques seigneurs de Treslon et de Nanteau :

Jean de Villebéon + 1344 ép. **Jeanne de Milly** + après 1344
d'où

Pierre III ép. ~1325 **Marguerite de Garancières** (*-en-Beauce, canton d'Auneau, 28*)
(fille de **Pierre** et d'**Isabeau de Nanteuil-La-Fosse**) (*canton de Vailly, 02*) dame de Garancières, Treslon et de Faverolles : tous deux descendent d'un aïeule commune : **Marguerite de Nemours-Nanteau**

d'où

Jean III (sa soeur **Alice**, religieuse reçut une rente de son aïeule maternelle **Isabeau de Nanteuil** en 12/1372)

d'où

Pierre IV, seigneur de Treslon, Faverolles et Garancières ép. **Marie Braque**

Jean IV Panetier du Roi, seigneur de Treslon et «*Faverolet*»

d'où

Marie de Villebéon ép. **Jean de Moy dit «Galhaut»**, Sénéchal de Vermandois (fils de Jean IV et d'Isabeau)

Pierre de Guigneville ép. **Marguerite de Nanteuil-La-Fosse**

leurs enfants vendent à **Hugues de Bouville** en 1335 **Nanteau-sur-Lunain** en Gâtinais ; le fils d'**Hugues**, **Jean de Bouville**, sire de Dyant, vend Nanteau en 1354 à **Jean de Dormans** L'époux de **Marguerite de Nanteau** était seigneur de Nanteuil-La-Fosse, Treslon et Faverolles qui passeront aux **Garancières**...



Treslon sur Marnes : vue ancienne du château

Cauchon

Annexe documentaire

Les Cauchon & leurs seigneuries

Le Thour en Champagne, fief de la famille Cauchon :

19/07/1616 : aveu & dénombrement de la terre, seigneurie, baronnie du **Thour en Champagne**, ses appartenances et dépendances en indivis par Dlle **Gabrielle du Raynyer (alias Renier)** et de **Charles Cauchon (pour moitié)**, mouvant en plain fief du Roi à cause de son château de S^{re} Ménéhould (51)
(AN P 185 cote XV° XLVIII bis).

Charles Cauchon est seigneur de **Maupas**, du Cosson, Saint-Imoges et baron du Thour ° 1566 (Reims) + 1629 (Nancy) Ambassadeur en Angleterre.

Gabrielle du Raynier + peu avant 09/04/1642 (inh. Saint-Eustache, Paris) dame du Doré, résidant ordinairement à Tours, avait acquis sa part de cette terre le 02/07/1613 pour 28.500 £.

Les **Grandpré** avaient eu des droits sur Le Thour aux XV° et XVI° siècles

Les **Cauchon de Maupas** acquièrent **Le Thour** au XVI° siècle par échange le 05/09/1545 entre **Nicolas Cauchon**, écuyer, seigneur de **Maupas**, enseigne de 50 hommes d'armes des Ordonnances, sous le sire de Longueval, et les héritiers de **Claude Robineau**.

Maupas échange sa terre & seigneurie de **Muizon** et deux censes à **Tinquex** et **Villeneuve** contre la moitié de la baronnie du **Thour**, avec les frères de **Vivien**, enfants de **Claude Robineau**, leur mère.

Ces **Vivien** le lendemain 06/09/1545 vendent **Muizon** à **Rémy Cauchon**, seigneur de **Jonval** (fils de **Jacques**, vicomte de **Louvois**, et de **Jeanne du Moulinet**) suite à quelques accords entre ces parents **Cauchon**. **Rémy Cauchon** reconstruisit le château de **Muizon**.

Pierre Cauchon, Evêque de Beauvais puis de Lisieux est-il de cette même famille ? Rien de moins sûr.. son frère **Jean Cauchon**, chanoine de Reims puis de Beauvais ; son neveu **Jean Bidault**, chanoine de Reims puis de Rouen et Lisieux (fils d'une soeur de Pierre).

Cauchon

Branches

d'après Courcelles, 1821

1) Seigneurs de **Gueux**

2) Seigneurs de **Verzenay** et **Estrées-au-Pont**, vicomtes de **Louvois**, barons de **Thiernut**, vicomte puis comtes de **Lhéry**
(alliances *Bésannes de Taissy, La Bove de Silly, Chinoir de Beines, Cuissotte de Gizeaucourt, Folmaré d'Avise, Godet d'Aunay, Le Gorlier de Saint-Martin, Goujon de Thou-sur-Marne, La Gravelle, Hodiernne de Rosières, Moët de Variscourt, montlaurent, Moulinet de Vermoise, Proisy, Ravenel de Brienne, Rohais de Soligny, Le Vergeur de Courtagnon*)

3) Seigneurs d'Avise, Treslon (ou Trélon) et **Vigneux**

(issus au 9° degré de la 2)
(alliances *Champagne, Fillette de Ludes, Marle d'Arcy-Le-Ponsart, d'Orjault d'Hauteville, du Pars de Montigny, le Vergeur d'Acy*)

4) Seigneurs de **Sommièvre**

(issus au 9° degré de la 1)
(alliances *Causa de Véreuil, Goujon de Thou-sur-Marne, Guillemin, Thomassin, Donjeux et La Vefve de Sompsois*)

5) Seigneurs de **Dugny**

(issus au 7° degré de la 2) Verzenay, éteints peu après 1591)
(alliances *Féret de Montlaurent, Goujon de Thou-sur-Marne, Grossain de Barbonval, Joibert d'Aunay et La Pierre de Tuis*)

6) Seigneurs de **Muisson (Muizon, canton de Fismes, 51) & Jonval (canton de Tourteron, 08)**

(issus au 7° degré de la 2) Verzenay, éteints en 1590)
(alliances *Biset, Boutier de La Fuye, Fillette de Ludes, Forest, Lesguisé d'Aigremont*)

7) Seigneurs de **Treslon**

(issus au 7° degré de la 2) Verzenay)
(alliances *Brûlart de Sillery, Coquebert, Goujon de Thuisy, Moët du Brouillet, Morant du Mesnil-Garnier, Le Prévost*)

8) Seigneurs de **Condé**

(issus de 7), éteints en 1664 avec Louis dit «Hesselin»
(alliances *Brûlart, Goujon de Bouzy, Goujon de Thou-sur-Marne, Hesselin de Lannoy de Gironville, Morin de La Planchette*)

9) Seigneurs & barons de **Neuflize** et **Champlast**, vicomtes d'**Unchair**

(issus au 5° degré de la 2) Verzenay)
(alliances *Anglure, Longeville, Bazin de Fresne, Bièvre de Sainte-Suzanne, Bourdin de Vilennes, Forest d'Anchair, de Goujon de Coigny, Jacmin d'Irval, Lescot du Cosson, de Noue de Villers, d'O de Franconville, Paris de Sainte-Fraize, du Puis de Montigny, de Vauclerois et de Vegny*)

10) Seigneurs de Maupas, barons de Tours (issus de ceux de Neuflize, éteint en 1681)
(alliances *Amerval, Armoises, Besannes, Bossut de Lierval, Coligny, Durfort de Duras, Gondi, Gourlay, Harlas, Joyeuse de Saint-Lambert, Moreuil, Morillon, Moucy, Moulin de Fontenay, Picot de Couvay, Roussy de Sissonne et Y de Grandchamp*)

Cauchon

Annexe documentaire

Les Cauchon & l'Abbaye d'Avenay

Actes de l'Abbaye d'Avenay :

«Le 19 juillet 1654 a esté baptizé François, fils de Jacques Jacquart et Sebastienne Jacquart, sa femme. Le parain, **François Cochon (Cauchon)**, fils de M. le **vicomte de Lhéry**.»

Autres mentions :

1661, 13 juin (en marge). - «A esté baptizée Mademoiselle **Marie-Charlotte de Cauchon**, en l'église de l'Abbaye, par Me le (curé? Carie). Le parrain, **Charles de Cauchon**, baron de **Thierneux**» ;

«Monseigneur **Henry de Montpas (Maupas)**, Evesque du Puy enAuvergne : **Henri Cauchon de Maupas du Tour**, né au château de Cosson, près de Reims, Grand-Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, Abbé de Saint-Denis de Reims, Evêque du Puy en Velay, puis d'Evreux, où il mourut, le 12 août 1680, âgé de 74 ans. Il était frère de la marquise de Joyeuse de Grandpré.»

Acte du 09/01/1691 : «pension viagère de deux soeurs, nièces de **Madame de Treslon**, ayant pris l'habit sous son abbatiat ...

Messire **François de Cauchon**, comte de **Léry**, **Eléonor de Cauchon de Léry**, Abbé commendataire de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Vertus, **Thomas de Cauchon de Léry**, capitaine de vaisseau, et de Damoiselle **Françoise de Cauchon de Léry**, leur soeur, tous héritiers de défunte haute et puissante Dame **Marie-Jeanne de Vergère (Vergeur)**, vivante veuve de défunt H. et P. S. **Thomas de Cauchon, comte de Léry** ;

pour le remboursement des deux pensions viagères de soeurs **Marguerite Cauchon de Léry** et de **Louise de Cauchon de Léry**, leurs soeurs religieuses professes de ladite Abbaye, créés par contrat du 22 février 1653 et 18 mai 1655, dont lesdites Dame Abbessse et religieuses se sont tenues pour contentes ;

ce jourd'hui 9e janvier 1691 après midy, en la présence et du consentement des soeurs **Marguerite** et **Louise de Cauchon de Léry**, lesquelles avec la permission de madite abbessse ont consenti, agréé et corroboré la présente décharge de leur pension viagère ...

Sr Marguerite-Françoise de Cauchon de Lhéry ; **Sr Louyse-Charlotte de Cauchon de Lhéry**.»

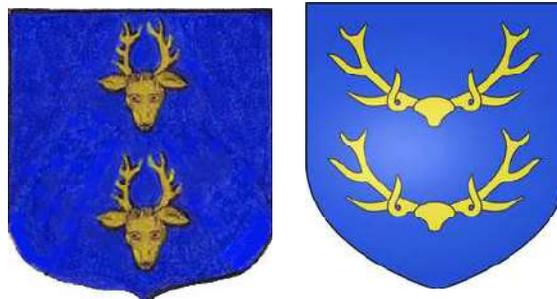
Acte du 04/08/1700 : «**Sr Marguerite de Cauchon de Lhéry** ; **Sr Louyse-Charlotte de Cauchon-Courtagnon** ; **Sr Marie-Charlotte de Cauchon** ;»

Baptême de 4 cloches à Avenay le 09/08/1729 : «Messire **Louis-François de Cauchon**, chevalier, seigneur marquis de **Lhéry**, capitaine commandant pour le Roy dans la ville de Reims ; haute et puissante dame, Madame **Charlotte-Julie de Boufflers**, Abbessse de l'Abbaye royale de Saint-Pierre d'Avenay.»

7 juillet 1466. Avenay. - «Biens retournés aux Dames religieuses après la mort du nepveu du frère de Mr de Damery. ... maistre **Jehan Cauchon l'ainé**, licencié en loys, substitut à Reims du procureur du Roy notre Sire audit bailliage (de Vermandois).»

Cauchon

Annexe héraldique

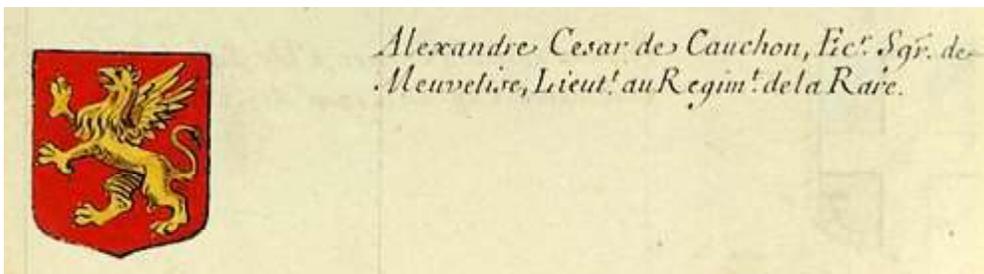


Sommièvre sera un fief des Cauchon.
Deux interprétations des armes d'origine
de la famille de ce nom.

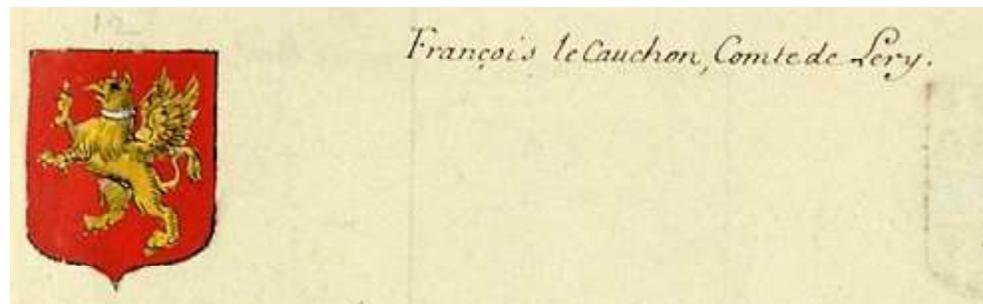
[**Sommièvre**, autres fiefs : Lignon, Bussy et Montbras]

Cauchon

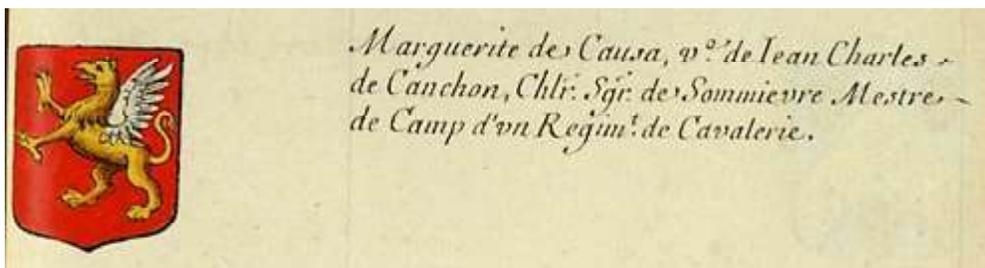
Annexe héraldique : Armorial d'Hozier



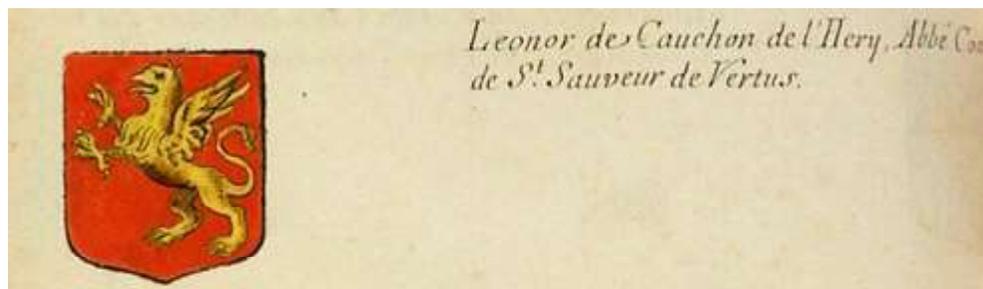
Alexandre-César de Cauchon, seigneur de Meuvetise (Armorial de Champagne)



François de Cauchon, Comte de Lhéry (Armorial de Champagne)



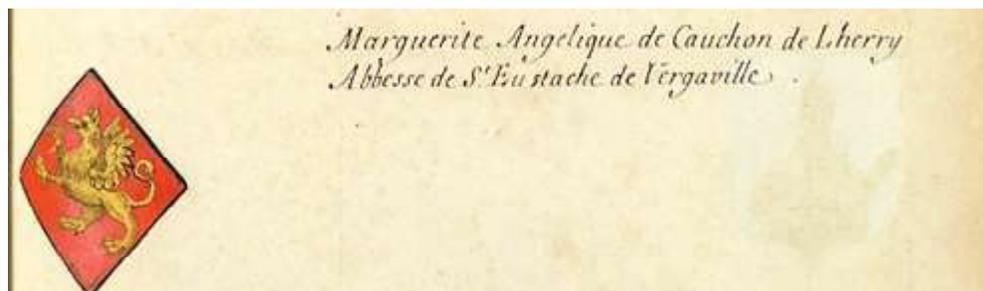
Jean-Charles de Cauchon, seigneur de Sommièvre (Armorial de Champagne)



Léonor de Cauchon de Lhéry, Abbé (Armorial de Paris)



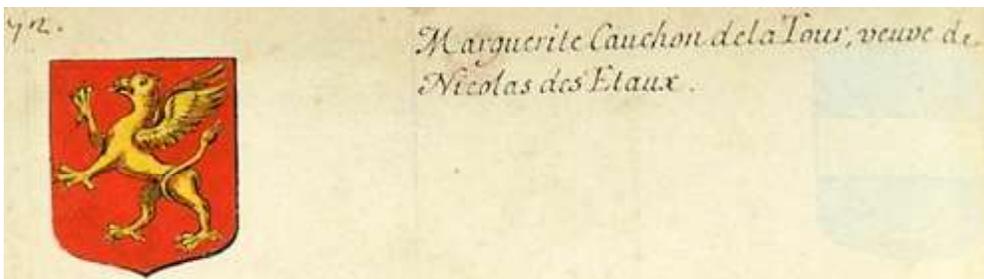
Charles-Antoine de Cauchon, seigneur de Vignieux (Armorial de Soissons)



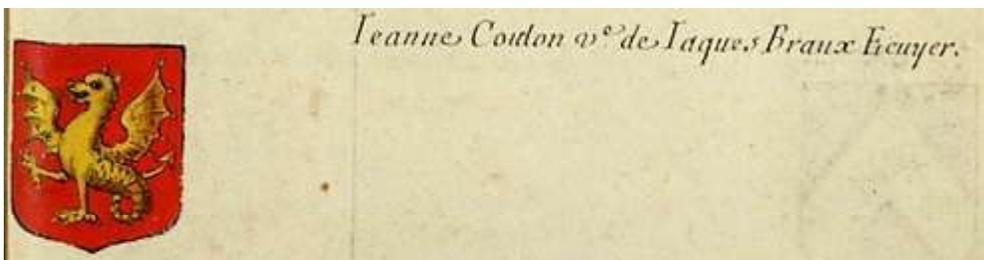
Marguerite-Angélique de Cauchon de Lhéry, Abbesse (Armorial de Lorraine)

Cauchon

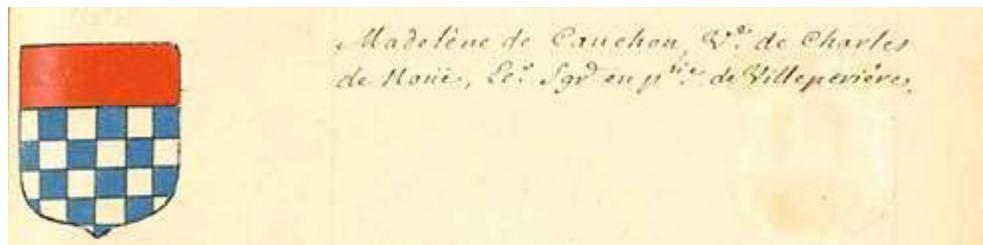
Annexe héraldique : Armorial d'Hozier



Marguerite de Cauchon de La Tour, veuve des Eaux (Armorial de Lorraine)



? *Jeanne de Cauchon*, veuve de Braux (Armorial de Champagne)



? *Madeleine de Cauchon* veuve de de Noüe (Armorial de Soissons)
Armes parfaitement distinctes

Cauchon

Dans les registres BMS actes (AD51) :

Naissance 11/09/1661 & baptême 25/03/1664 de [Charles-Antoine Cauchon](#)
(fils de [Thomas Cauchon](#), chevalier, seigneur de Vigneux, Baingel ?, Mareuil ?,
et d'Antoinette de Marle (Marle d'Arcy-Le-Ponsart ?)
témoins : Charles Cauchon, chevalier de Malte, oncle paternel, Marie Goujon
(prob. branche (3) de Treslon)

02/07/1684 Sépulture de [Marie Cauchon](#) (58 ans ? = ° ~1626) épouse de Philippe de Bézannes,
chevalier, seigneur de Taissy (fille de [Jérôme de Cauchon](#), chevalier, et d'Anne de Proisy)

24/05/1729 Mariage d'[Alexandre-César de Cauchon](#), chevalier, baron et seigneur de Neufelize
(fils de [Charles Cauchon](#), seigneur de Neufelize) et de Marguerite-Hyacinthe de Moët Dugny
(elle-même fille de Jacques-Noël, écuyer, seigneur de Dugny,
lieutenant particulier, assesseur au bailliage de Vermandois,
siège royal & présidial de Reims, et de Marie-Magdelaine Viéville))
(probable branche (5) de Dugny)

naissance 07/03 & baptême 08/03/1730 de [Marie Elisabeth de Cauchon de Neufelize](#)
(fille d'[Alexandre-César de Cauchon](#), chevalier, baron et seigneur de Neufelize,
et de Marguerite-Hyacinthe de Moët Dugny)
(parrain Jacques Moët, écuyer, seigneur de Dugny, conseiller du Roi, lieutenant particulier
& assesseur au Présidial de Reims ; marraine : Marie-Magdelaine Neuville qui remplace
la tante paternelle [Marie-Magdelaine de Cauchon de Neufelize](#) (soeur d'[Alexandre-César](#)))

Naissance 04/05/1674 & baptême 29/05/1678 de [Charles-François de Cauchon](#)
(fils de [Charles Cauchon](#), chevalier, seigneur de Sommièvre, colonel d'un régiment de cavalerie,
et de Marguerite de Cosa / Causa)
(parrain : [François de Cauchon](#), comte de Lhéry, capitaine royal de Reims ;
marraine : [Françoise de Cauchon](#), veuve de Nicolas Fillette, chevalier, seigneur de Ludes
(probable branche (3) de Treslon)

Naissance 20/12/1644 & baptême 26/01/1645 de Marguerite-Françoise Loyseau
(fille de Nicolas Loyseau et Barbe Thoury)
(parrain : [Thomas Cauchon](#), seigneur & vicomte de Lhéry et Courtagnon ;
marraine : Marguerite Françoise Danoy, dame de Courtagnon)
(probable branche (1) de Verzenay)

Naissance ? et baptême 12/10/1621 de [François de Cauchon de Neufelize](#)
(fils de [Thomas de Cauchon](#) et de Charlotte d'Anglure *)
(parrain : François Brûlard, conseiller & Aumonier du Roy, Abbé de La Vaux-Le-Roy et Chanteraine,
chanoine & archidiacre de Reims (fils de Pierre III et de [Marie Cauchon](#)) ;
marraine : Magdelaine Le Prévost épouse de [Jérôme Cauchon](#))

* Anne-Charlotte d'Anglure, dame de Chapelaine en 1625
(fille d'Etienne Saladin et de Cléophile de Béthune)
ép.17/10/1593 [Thomas Cauchon](#), seigneur de Neufelize et Choult + 1639

Cauchon

Dans les chartes de l'Hôtel de Ville de Reims

(Inventaire de **Pierre Camille Le Moine** 1787)

Le 14 may 1424.

Nomination faitte par M^e Guillaume de Châtillon, Capitaine de Reims, de la personne de Thomas de Bazocher, écuyer, comme nostre Lieutenant général en lad. Ville et Cité de Reims et au pays d'environ tant comme il nous plaira ; en déchargeant dud. Office [Jean Cauchon](#) naguères nostre Lieutenant aud. lieu ; au quel [Jean Cauchon](#) nous mandons qu'il preigne et reçoive pour nous dud. Thomas, le serment en tel cas accoustumé, Et lui avons donné pouvoir de entendre de jour et nuit à la garde de lad. Ville; de contraindre tous ceux qui ont reçu et recevront les deniers de lad. Ville à rendre compte, etc.

Le 24 may 1486.

Commission du seigneur de Tresvres adressée à Maître [Jean Cauchon](#) Seigneur de Meuvelize (Neufelize) Lieutenant du Capitaine de Reims, en vertu de Lettres Royaux du 25 avril, icy Copiées, pour faire donner le logement et ustancile a Reims a 60 Lances des ordonnances du Roy, sous la conduite du Maréchal de Gier, avec Injonction aux Gens nommés par le Conseil de Ville de Tenir la main à ce que les fourages et vivres n'augmentent point.

Le 8 Novembre 1542.

Vente faitte par la Ville a [Remy Cauchon](#) de la maison précédemment acquise, faisant le coin de la rue, moyenn.t 300 £. avec faculté de Remeré pour 6 ans. { Joint 1° Quittance des 300 l. du 8 9bre 1542.

Le 25 mars 1563.

Déclaration du Roy Charles IX donnée a Troyes par laquelle S.M. autorise l'Election de Mr [Regnault Cauchon](#) Controleur des aydes et Tailles en la charge et Etat de Lieutenant de la Ville de Reims, et de Me. Gerard Pussor avocat du Roy au siège Presidial en la Charge et état de procureur de la Ville pour l'année 1563. nonobstant que par édit du mois de novembre (...)

Le 1^{er} février 1659.

Copie. Autres lettres de provisions accordées par S.M. à [Charles de Cauchon](#) Baron de tiermes, de l'office de Capitainerie de la Ville et faubourgs de Reims vacant par la démission pure et simple de Mr de Varimont. { Joint une lettre de cachet adressée à MM du Conseil de Ville le 11 fevrier 1659 pour leur ordonner de reconnoître led. [Sr de Cauchon](#). 2e. Et l'enregistrement desd. Lettres de Capitaine fait au greffe de l'Echevinage le 15 février 1659.

Le 9 mars 1705.

Copie. Lettres de provisions données par le Roy à Mr [Louis François de Cauchon](#) Marquis de L'Héry, fils ainé de Mr [François de Cauchon](#) Comte de L'Héry de la charge de Capitaine de la Ville et fauxbourgs de Reims, vacante par la démission dud. Srs Comte de L'Héry.- Ensuite sont les actes relatifs, prestation de serment entre les mains de Mr le Chancelier de France.- Lettres de M. le Commandant de la province de Champagne ; et enregistrement des provisions au greffe du bureau des finances de Champagne.

Cauchon

Annexe héraldique

Armorial des alliances de la famille GOUJON

de Goujon de Thuisy : «Ecartelé, aux 1 & 4, d'azur, au chevron d'or accompagné de trois losanges du même, qui est de Goujon ; aux 2 & 3, de gueules, au sautoir engrelé d'or, cantonné de quatre fleurs de lys d'argent, qui est de Thuisy» ;
supports : deux griffons ; couronne de marquis ; Devise : "Sans mal penser".
de Goujon : «D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois losanges du même».

Noël : «D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aiglettes d'argent, becquées et membrées de gueules».

Cauchon de Condé, Cauchon d'Avise : «De gueules, au griffon d'or, ailé d'argent».

Brulart : «De gueules, à la bande d'or, chargée d'une trainée de cinq barillets de poudre de sable, trois dessus, deux dessous.»

Guillemin : «D'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, accompagnées en chef d'une étoile du troisième émail.»

de La Vefve : «D'argent, au rencontre de boeuf de gueules, surmonté de deux étoiles du même en pal.»

Bérulle : «De gueules, au chevron d'or, accompagné de 5 molettes d'éperon du même.»

de (ou Le ?) Vergeur : «D'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois mouchetures de sable, et accompagnée de trois étoiles couronnées d'or.»

Fillette : «D'azur, à la bande d'or, chargée de trois trèfles de gueules, et accompagnée de quatre étoiles d'or, trois en chef et une en pointe.»

Thuisy : «De gueules, au sautoir, engrelé d'or, cantonné de quatre fleurs de lys d'argent.»

Molé : «Ecartelé : aux 1 & 4, de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un croissant d'argent, qui est de Molé ; aux 2 & 3, d'argent, au lion de sable, qui est de Mesgrigny.»

Cuissotte : «Ecartelé : aux 1 & 4, d'or à la bande d'azur, chargée de trois alérions d'argent ; aux 2 & 3, de gueules, à l'aigle d'or, sur le tout d'azur ; au chevron d'argent, accompagné de trois besants d'or.»

Fayel : «D'argent, au sautoir de gueules, cantonné de quatre merlettes du même.»

Moët : «De gueules, à deux lions adossés d'or, ayant leurs têtes contournées.»

Chevriers : «D'argent, à trois chevrons de gueules, à la bordure engrelée d'azur»

Grancey : «D'or, au lion d'azur, lampassé, armé & couronné de gueules.»

La Place : «D'azur, à trois fers de lance d'or.»

Véelu : «De sinople, à trois alérions d'or.»

Condé : «D'or, à trois manches mal taillées de gueules.»

Le Rebours : «De gueules, à sept losanges d'argent, 3, 3 et 1.»

Le Fèvre : «D'azur, à cinq triangles d'argent.»

Nettancourt : «Ecartelé : aux 1 & 4, de gueules, au chevron d'or, qui est de Nettancourt ; aux 2 & 3, d'or, à la croix de gueules, frettée d'argent, qui est d'Houssonville.»

Coquault : «De sinople, à deux fasces d'argent.»

Paris : «De gueules, au sautoir denché d'or, cantonné de deux quintefeuilles et de deux besants du même.»

Boulet : «D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'une coquille d'azur.»

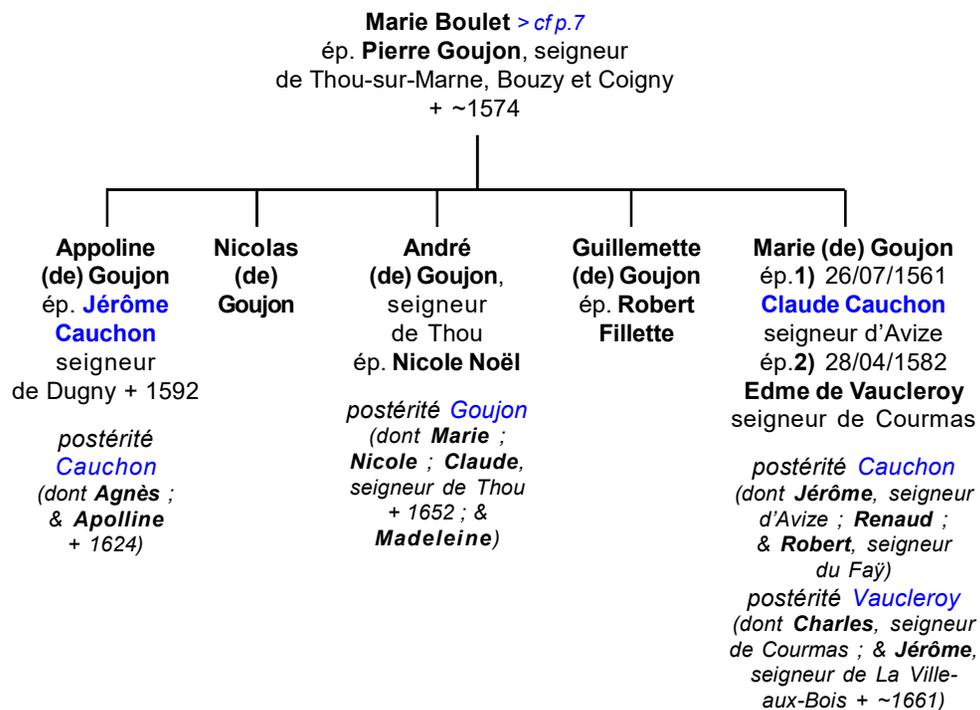
Le Folmarié : «De gueules, à l'aigle d'or.»

de Creil : «D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cygnes du même ; au chef cousu de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent.»

Cauchon

Annexe

Alliance GOUJON-BOULET



Cauchon

Annexe documentaire

Alliance Cauchon-Morant (1609)

23 juillet 1609 : **Contrat de mariage de Jeanne Cauchon de Treslon avec Thomas II de MORANT**

à Paris, Sources: AN Notariat Contrat mariage : idcollection=42737 page=203

«Du jeudy 23 juillet 1609

Furent présents en leur personne Messire **Laurent Cauchon de Trelon**, conseiller du roy en son conseil d'Etat et privé, maître des requêtes ordinaire en son hôtel, Dame **Anne Brûlart**, sa femme de luy suffisamment autorisée quant à faire et passer ces présentes demeurant à Paris au ther(?) duquel en leurs noms et comme stipulants en cette partie pour damoiselle **Jeanne Cauchon**, leur fille, d'une part.

Et Monsieur **Mre Thomas Morant**, sieur et baron du Mesnil-Garnier, conseiller du Roy en son Grand Conseil, demeurant à Paris, rue de Jouy, paroisse Saint-Paul, assisté de l'autorité de noble homme **Thomas Morant**, sieur et patron d'Eterville et Rupierre, Conseiller du Roy, Trésorier Général de France en la généralité de Rouen et Damoiselle **Masiotte Morel** sa femme, de luy autorisée, père et mère dudit sieur Dumesnil, pour luy et en son nom comparant d'autre part.

Lesquelles parties de leur bon gré reconnurent et confessèrent que pour raison du futur mariage qui au plaisir de Dieu sera fait promptement en face de Sainte Eglise desdits sieur du Mesnil Garnier et damoiselle **Jeanne Cauchon** au(roimt?) en la présence et avis de dame **Marie cauchon**, veuve de feu messire **Pierre Brûlart**, vivant sieur de Bibrun, conseiller du roi en ses conseils, Président des Enquestes en sa cour des Aydes, ayeulle; messire **Nicolas Brûlart**, sieur de Sillery et (i Demarine?) chevalier et conseiller du roy en ses conseils d'Etat et Privé, chancelier de France, messire Guichard (Savre?), sieur du Champs sur Mame, conseiller et maître d'hôtel du Roy, **Pierre Noël Brûlart**, chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, ambassadeur dudit Ordre, commandeur de (Froy?) et gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy et premier maître d'hôtel de la Reyne, oncle, messire **Pierre Brûlart**, sieur de Puisieux, conseiller de sa Majesté en son conseil d'Etat et de ses Commandements, **Gaspard d'Au(rec?)**, chevalier, sieur du Marest, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, M. Messire **de Bellièvre**, conseiller du Roy en sa Cour de Parlement, cousin, demoiselle **Marie Brûlart**, veuve de feu noble homme, messire **Cauchon**, vivant sieur de **Condé**, avocat général, cousin de ladite demoiselle future épouse, **Gabriel Eude**, gouverneur de la ville et château de Lisieux, Monsieur Messire **Jacques Poirier**, consiller du Roy et maître des Requestes ordinaire en son hôtel, amy dudit sieur du Mesnil Garnier futur époux, font dirent et font entre elles les traités, accords, dons, douaires, promesses et conventions qui ensuivent, c'est à savoir lesdits **sieur de Trelon** et sa femme avoir promis et promettent donner et bailler la dite dlle **Jeanne Cauchon** leur fille pour par elle de son vouloir et consentement par nom et loy de mariage audit sieur Du Mesnil garnier qui la promet prendre pour sa femme et épouse le plus tôt que (Bonsument?) et que prudemment faire se pourra sera advisé et délibéré entre eux, leurs parents et amis, si Dieu et Notre Mère Sainte Eglise si accordent, en faveur duquel futur mariage lesdites parties sont demeurées d'accord des articles qui ensuivent seront des futurs époux vus et communs en tous biens meubles et conquestes immeubles qu'ils feront prendre en consta(tant?) leur mariage, nonobstant toute coutume au contraire aux quelles (etre xx) derogation et dérogent à ces présentes.

Lesdit **sieur de Trelon** et dame sa femme, père et mère de la dite future épouse luy donneront en faveur dudit futur mariage en avancement et hoirie en venant par elle en la succession des dits père

et mère la somme de quarante mille livres qui sera payée au sieur futur époux la veille des épousailles de la quelle somme de quarante mille livres seront employés les deux tiers en acquisition d'héritage ou rentes qui sortiront nature de propre à la future épouse et aux siens de son côté aligné, le surplus demeurant au sieur futur époux pour les frais de noces.

Les pères et mères desdits futurs époux ne pourront en aucune manière avantager leurs autres enfants ou l'un d'eux au préjudice de la part et portion héréditaire qui doit échoir et appartenir audits futurs époux en leur succession, laquelle leur sera conservée quand ils seraient décédés ab intestat et qu'ils n'eussent fait aucune disposition.

Sera la future épouse douée et la (voue?) ledit futur époux de la somme de deux mille cinq cent livres de rentes de douaire (prefix?) viager par an ou de douaire coutumier au choix et option de ladite deselle future épouse, duquel douaire elle jouira incontinent que douaire aura lieu, sans qu'elle soit tenue en faire demande en Justice.

Le survivant desdits futurs mariés prendra (pai) preciput sur les biens du prédécédé la somme de quatre mille livres.

Sera loisible à dite future épouse et aux siens avenants la dissolution de la dite communauté lcelle acceptée et appréhendée ou y renoncer et en cas de renonciation reprendre franchement et quittement ce qu'elle aura apporté ce qui lui sera venu et échu par succession, donation ou autrement ensemble son douaire tel que dessus et son preciput sans qu'elle soit tenue d'aucune dette quoiqu'elle y eut parlé et qu'elle si fut obligée.

Aussi, en faveur et contemplation dudit futur mariage, ledit sieur d'Eterville, père dudit sieur futur époux a donné et donne audit sieur futur époux son titre ce acceptant et stipulant pour lui ses hoirs, la moitié de la maison en laquelle il est à présent demeurant assise en cette ville de Paris sise rue de Jouy paroisse Saint Paul et l'autre moitié demeure pour part et en la disposition de la dlle mère dudit sieur futur époux.

Pareillement, ledit sieur d'Eterville et delle sa femme père et mère dudit sieur futur époux lui donnent son office de conseiller duquel il est à présent pourvu qui lui demeurera en propre.

Même pour lui donner plus en grande commodité lesdits père et mère lui donnent en avancement et hoirie la propriété et usufruit pour en jouir dès à présent de la terre et baronnie du Mesnil Garnier et Champrepus, sans (rejaiirie?) du droit d'ainesse, lui donnent aussi la moitié de tous les meubles qui se trouveront luer appartenir au jour de leurs décès réservant et donnant l'autre moitié à **Gaspard Morant**, leur fils puiné, des gardes meubles, néanmoins le survivant desdits père et mère jouira sa vie durant.

Seront les dits futurs époux logés en la maison desdits père et mère dudit sieur futur époux tant que bon semblera audits futurs époux, car ainsy promesse et obligation chacun de droit soy,

(Renonnant?) fait et passé double en la maison dudit sieur chancelier sise rue d'Orléans,

l'an mil six cent neuf le jeudy vingt troisième jour de juillet après midi

signé **Cauchon, Brûlart, Morant, Morel**, etc....

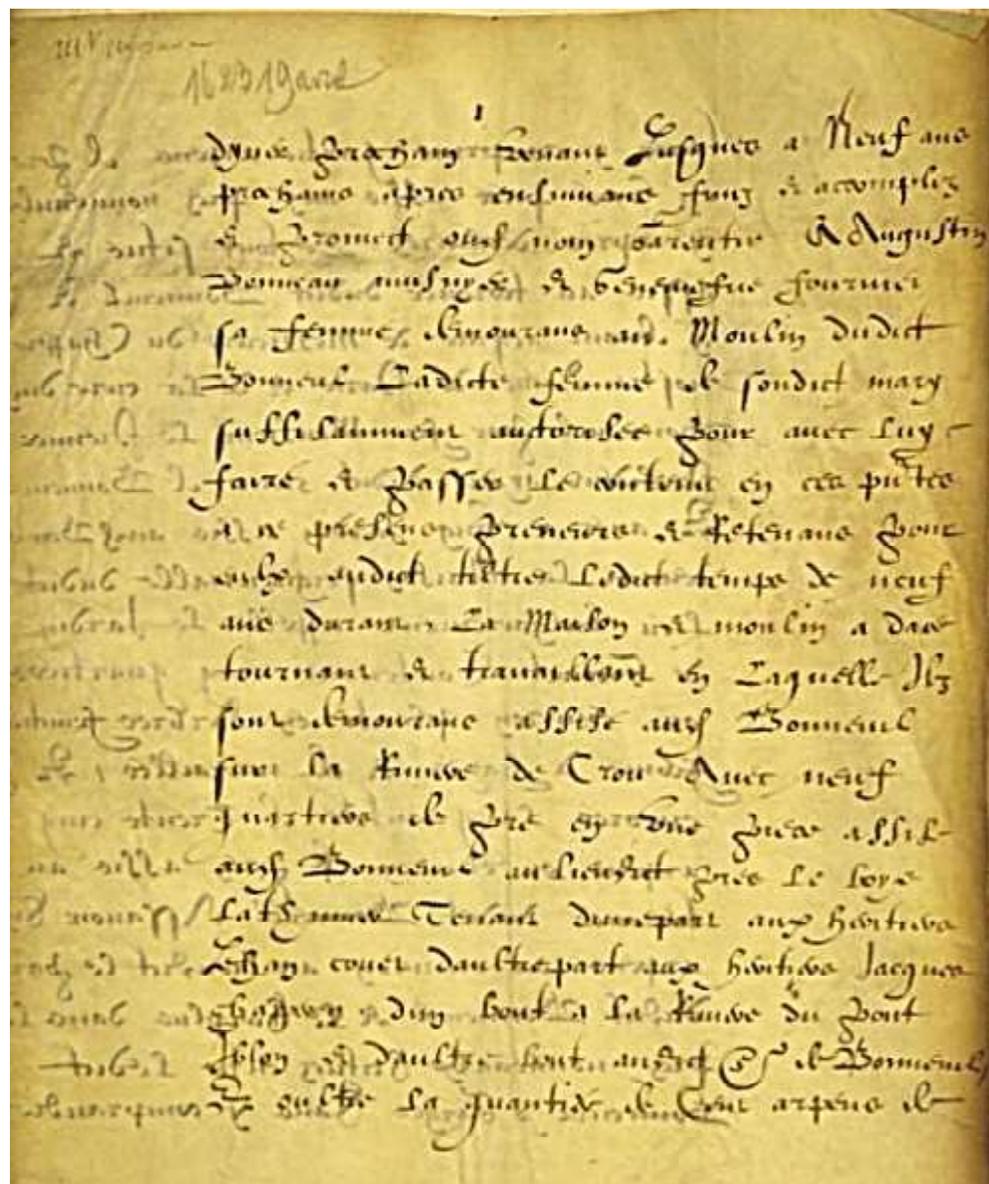
Guenivon, avec Ferbire et Bergeon avec paraphe

L'an mil sept cent cinquante cinq, le vingt deuxième jour de février, collation du présent acte faite par les Conseillers du Roy et notaires à Paris soussignés sur la minutte du contract de mariage étant en la possession de **Mre Dupré J (?)** comme jouisseur aux offices et pratiques de **Mre de Bougainville cy** devant notaire qui l'était de **Mre Bridon** notaire qui avoit succédé à **Mre Laurent** notaire qui avoit succédé à **M. de Caron** notaire qui avoit succédé à **Mre Bergeon cy** devant notaire.»

Cauchon

Annexe documentaire
Inventaire Cauchon-Morant
(19/04/1623)

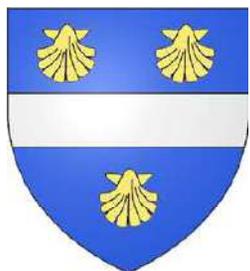
"19 avril 1623 – inventaire après le décès de feu dame **Jeanne CAUCHON** ; à la requête de messire **Thomas MORANT**, seigneur du Mesnil-Garnier et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils d'Etat et privé, trésorier de son Epargne et grand trésorier de l'Ordre de sa Majesté, demeurant à Paris rue de Jouy paroisse Saint-Paul, en son nom et comme tuteur des enfants mineurs de lui et de ladite défunte, jadis sa femme ; en la présence de messire **Laurent CAUCHON**, seigneur de Treslon, conseiller du Roi, ayeul et subrogé tuteur desdits mineurs.»
Transcription par [Quentin Gravier](#) (76)



Cauchon

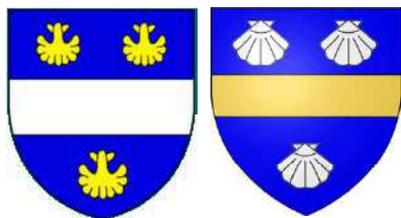
Annexe documentaire

le célèbre Pierre Cauchon et les Cauchon...

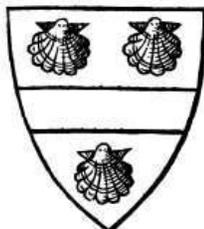


Pierre Cauchon,

Evêque de Beauvais puis de Lisieux
Armes : «D'azur, à la fasce d'argent
accompagnée de trois coquilles d'or».



Pierre Cauchon
(interprétations diverses
aux émaux parfois inversés)



Pierre Cauchon,
1418 (maître
des requêtes)



Pierre Cauchon
Evêque de Beauvais
sceau de 1424



Sceau de l'évêque Cauchon,
évêque de Beauvais puis Lisieux



Pierre Cauchon,
Evêque de Beauvais
sceau moyen de 1430



Pierre Cauchon,
Evêque de Lisieux
sceau de 1438

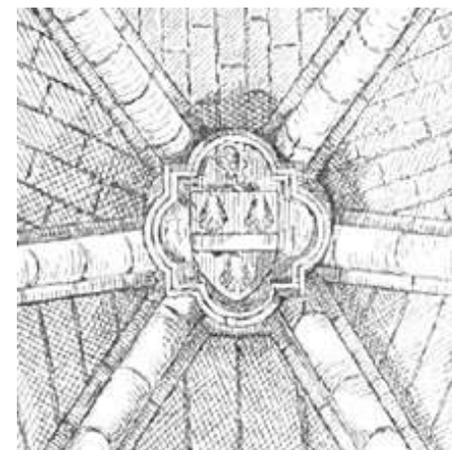
Si il est avéré que **Pierre Cauchon** est natif de Reims ou des environs, en Champagne, en revanche, on ne connaît pas ses origines de façon assurée.
Si il appartient à notre famille de notables rémois par ailleurs déjà bien implantée et prolifique, il ne peut s'agir que d'une filiation assez lointaine. Ses armes sont totalement différentes...
Il paraît inconcevable en effet que cette famille loyaliste et dévouée à la dynastie ait pu engendrer un tel «français renié» comme ce prélat s'est révélé l'être tout au long de sa carrière.
Les contemporains ne les ont jamais confondus. L'opprobre qui a unanimement entouré le personnage surtout après le procès en réhabilitation de **Jeanne d'Arc** n'a jamais rejailli sur les **Cauchon** rémois.
Leur notabilité à Reims et leur ascension sociale et nobiliaire après cette période a continué de croître.
Il est assez probablement le fils d'un vigneron aisé comme l'affirmait son collègue contemporain et successeur à **Beauvais** : **Jean Juvénal des Ursins**.



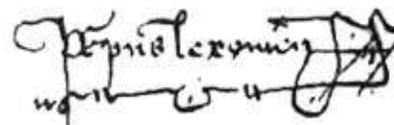
Pierre Cauchon, Autographe
et sceau du 16 janvier 1429



Pierre Cauchon, blason en bas-relief,
de la chapelle de la Vierge à Lisieux



Pierre Cauchon, ses armes sur une clef de
voûte de la chapelle de la Vierge à Lisieux



Pierre Cauchon
signature & petit signet (1434-1435)

Cauchon

Annexe documentaire

le célèbre Pierre Cauchon et les Cauchon...

Jugement champenois :

«Quelques écrivains ont dit que **Pierre Cauchon** était de l'ancienne et noble famille des **Cauchon, de Reims, dont descendaient les seigneurs de Maupas, du Terrier, d'Unchair, de Sommièvre et autres. C'est une erreur : ce qui a pu contribuer à la propager, c'est qu'au temps de Charles VI et Charles VII on voit en effet figurer comme lieutenant de la ville de Reims, **Jean Cauchon**, seigneur de Gueux, homme d'une grande vertu : les Rémois, après le sacre de Charles VII, se rendirent auprès de ce prince garants de sa fidélité, de sa valeur, du grand devoir qu'il rendoit pour conserver la ville dans son obéissance, et comme il y travailloit nuit et jour, n'épargnant ses moyens pour ce faire.**

Pierre Cauchon, au contraire, l'un des bourreaux de **Jeanne d'Arc**, était de fort vile extraction, fils d'un manouvrier, d'un vigneron des environs de Reims : c'est du moins ce qu'assure **Juvénal des Ursins**, qui, mieux que personne pouvait le savoir. C'est donc à tort aussi, que dans les *Annales de Flandres* (liv. xvi), Meyer le dit anglais d'origine. L'un des plus chauds partisans de l'Angleterre et du duc de Bourgogne, il devint vidame de Reims, Evêque de Beauvais. En 1429, quand Beauvais fut repris par **Charles VII**, **Pierre Cauchon** se rendit à Reims, espérant bien conserver cette ville aux Anglais. Obligé de renoncer à cet espoir, il alla rejoindre l'ennemi : **Charles VII**, en raison de son absence et de sa félonie, saisit en 1450, le temporel de son évêché. On sait comment **Pierre Cauchon** s'en vengea sur l'héroïne de *Vaucouleurs*. En 1432, le Roi d'Angleterre, voulant payer ses services, lui donna l'évêché de Lisieux, qu'il ne garda pas longtemps ; il mourut subitement en 1442.(...)Triste célébrité pour le pays de Reims qui l'a vu naître !» (Note des Edit.).

«La chronique de Champagne», Vol. 1, H et Paris Fleury (Louis), L. Jacquet, 1837

BIOGRAPHIE :

Une certitude : **Pierre Cauchon** est né ~1371 à Reims ou dans les environs, en tout cas en Champagne. Il est le fils d'un vigneron selon son successeur à **Beauvais (Juvénal des Ursins)**. Il est chanoine de Reims en 1409 à 38 ans (selon *Cerf*) après avoir étudié à l'Université de Paris Il devient Recteur de cette université dès 1403 (en 6^e année de *Théologie*). En 1403, il est étudiant de sixième année en théologie, cherchant à obtenir un bénéfice auprès du chapitre de Reims, quoi qu'il cumulât déjà un canonicat et une prébende dans l'église de Châlons, avec la cure de l'église paroissiale d'Egriselles, au diocèse de Sens. Il est chanoine et vidame de l'église de Reims (21/10/1410-1420).

Cabochien à Paris, il est résolument pro-Anglais.

Il est banni de Paris par les Armagnacs le 14/05/1414.

Il cumule rapidement les charges, fonctions et prébendes : Ambassadeur du duc de Bourgogne au Concile de Constance (par *Lettres du 18/09/1413*), Aumônier du duc, chanoine et délégué du chapitre de Beauvais, licencié en décret & chanoine et archidiacre de Chartres (dès 26/05/1415), chanoine de Châlons, de Beauvais, Chapelain de la Chapelle des ducs de Bourgogne à Dijon, bénéficiaire à Saint-Clair au diocèse de Bayeux, Archidiacre de Châlons (toutes ces charges lui rapportent environ 2000 £ annuelles). Il est en outre Référendaire du Pape (1419), maître des requêtes du Roi, Prévôt de Lille (1419, y succède à **Jean de Montreuil**), Négociateur du Roi Henry V avec le chapitre de Paris (1420).

Nommé Evêque de Beauvais (fin 1420-1429, il y succède à **Bernard de Chevenon**), y est reçu solennellement le 12/01/1421, et, comme Vidame, fait son entrée solennelle à Gerberoy (en 1424). Il se met au service du Régent duc de Bedford, et siège au Conseil d'Henry V (dès 04/06/1422, dans

l'hôtel de Nesle).

On le nomme exécuteur testamentaire du feu Roi Charles VI, conseiller du jeune Roi Henry VI (aux appointements de 1000 £), Chancelier de la Reine d'Angleterre puis Négociateur pour le Régent auprès du Pape et des autorités ecclésiastiques de 1425 jusqu'en 1428, à Avignon, à Rome (1426). Il est expulsé de Beauvais (08/1429) lors de la reprise de la Ville par les Français, se réfugie à Rouen, A Rouen, il se révèle incapable de s'en faire élire Archevêque...

Confirmé par le Roi **Henry VI** comme conseiller (par lettres à Calais du 14/05/1430), il négocie le rachat de Jeanne d'Arc aux Luxembourg et milite pour son procès comme Evêque titulaire de Beauvais (diocèse où elle a été capturée), est autorisé par le chapitre de Rouen en l'absence d'Archevêque (au siège toujours vacant). Le procès de **Jeanne d'Arc** se déroulera à Rouen, commencé le 09/01/1431 et tragiquement conclu le 31/05/1431 place du Vieux Marché.

Nommé Commissaire du Roi **Henry VI** (été 1431) notamment avec **Jean de Mailly**, Evêque de Noyon, il participe au sacre du jeune Roi à Notre-Dame de Paris (16/12/1431).

Nommé à l'Evêché de **Lisieux** (13/02/1431 ns) par le Pape **Martin V**, il est confirmé et transféré le 08/08/1432 par le pape **Eugène IV** et prête serment à **Henry VI** (16/11/1432).

Il se démet de sa charge de Conservateur de l'Université de Paris (transférée à l'Evêque de Meaux ~1432/33), participe à l'Entrevue (avortée faute de participants français) de Calais (dès 15/08/1433) entre **Henry VI** et les principaux "Armagnacs" et le **duc d'Orléans** toujours prisonnier en Angleterre. En 1435, toujours conseiller du Roi (1000 £ tournois par an de gages) et Chancelier de la Reine d'Angleterre, il est Député des Anglais & Ambassadeur d'Henry VI au Concile de Bâle (1435, nommé dès le 10/07/1434 et confirmé au 20/02/1435) mais à Bâle, il est menacé d'excommunication par les autorités papales (pour non paiement de ses annates de transfert à Lisieux soit 4000 florins d'or).

Mandé par le Roi d'Angleterre (de Mantes le 19/10/1435) pour participer au Congrès d'Arras où il arrive le 23/07 (ne rentre à Rouen que le 27/09 suivant, évitant les zones reconquises par les Français et passant par la Flandre, Calais et Boulogne, par bateau jusqu'au Tréport, puis Dieppe, Caudebec). Il organise la défense de Paris avec **Louis de Luxembourg**, Evêque de Thérouanne (1436) puis, à la chute de la Ville, doit fuir vers Rouen à la suite des Anglais. Député à la Cour de Londres dès 10/1438 et en 1439 par le Cardinal Chancelier et le Gouverneur comte de **Warwick** puis aux conférences de Gravelines, il est nommé Ambassadeur (par lettres royales du 29/05/1439). Le bailli de Caux, **Jean de Montgomery** ainsi que son neveu par alliance, **Jean de Rynel**, l'accompagnent dans ses diverses missions (04/1440) permettant entre autres résultats de rétablir les relations commerciales entre la Flandre et l'Angleterre (1439-1440) et la libération du duc d'Orléans après rançon (05/11/1440). Il reçoit à Rouen le duc d'York nommé nouveau Gouverneur de Normandie (01/08/1441), et meurt le 18/12/1442 (Rouen, hôtel Saint-Cande).

Fondations laissées par Pierre Cauchon :

Il avait obtenu, le 24 août 1441, du Roi **Henry VI**, la permission d'employer en legs pieux, jusqu'à concurrence de cinquante nobles du coin d'Angleterre.

Il n'oublia aucune des villes et cathédrales dont le souvenir se rattachait à sa vie si tourmentée : Reims, Beauvais, Paris, Rouen et Lisieux !

A **Reims**, il fonda un obit qui fut célébré pour le repos de son âme, chaque année, le 19 décembre, ainsi qu'il vient d'être dit. Si Cauchon avait été excommunié par le pape comme on l'a insinué parfois, le chapitre de Reims n'aurait pas, le 19 décembre de chaque année, célébré la messe pour le repos de son âme, comme l'atteste l'obituaire de la Cathédrale de 1583...

A **Beauvais**, ce fut le souvenir des membres de sa famille qui l'inspira. Il institua en l'église collégiale de Notre-Dame-du-Château.. deux obits pour son frère Jean qui y était enterré, et pour le salut de son père, de sa mère, de ses parents, amis et bienfaiteurs, tant vivants que trépassés.

Cauchon

Annexe documentaire

le célèbre Pierre Cauchon et les Cauchon...

A **Paris**, il voulut qu'une messe fût célébrée dans la chapelle de Saint-Nicolas, en l'église de Sainte-Geneviève. D'après le nécrologe de cette église, cette messe devait être acquittée le 15 des calendes de janvier c'est à dire chaque 18 décembre.

A **Lisieux**, il dota la Cathédrale d'un quatrième vicaire, et fonda une grand'messe qui devait être chantée tous les jours, dans la chapelle de la Vierge, par le chapelain de la première portion de Notre-Dame, et par les enfants de chœur.

La Cathédrale de **Rouen** eut aussi une large part dans ses libéralités. **Cauchon** légua au Chapitre une somme de 300 livres pour acheter 10 livres de rente à affecter à la célébration de son obit, le jour anniversaire de son décès, et 20 livres en plus pour les frais du service funèbre. Il lui légua aussi un certain nombre de livres qui furent remis par ses exécuteurs testamentaires, et enchaînés suivant l'usage, après restauration, sur les pupitres de la Librairie du chapitre.

Il n'oublia pas non plus son église **Saint-Cande-Le-Vieux** à laquelle il laissa pareille somme de 300 livres pour fondation d'une messe en l'honneur de la Vierge, tous les samedis de l'année, et d'offices solennels, tous les jours des octaves du Saint-Sacrement.

Enfin, il eut un souvenir pour l'**Université de Caen** et y fonda, suivant le P. Brice, deux places pour deux écoliers par un legs de 1000 livres (faisant de lui un bienfaiteur du Collège du Bois).

Nous retrouverons ces petits neveux au procès de réhabilitation.

Le neveu de **Cauchon**, **Jean de Rinel**, avait eu de son mariage avec **Jeanne Bidault**, trois enfants : **Jacques**, qui fut chanoine de Rouen et de Lisieux et curé de Saint-Martin-sur-Renelle de Rouen ; **Philippe**, licencié en droit, plus tard Greffier des Elus de Caen ; et **Louis**, aussi licencié en droit, seigneur de Bracheul.

Ils sont cités dans l'acte d'une donation faite par eux à **Jean de Gouvys**, d'une mesure sise à Lisieux, 24 avril 1461 (*Tab. de Rouen*).

On trouve encore un **Jean de Rinel**, probablement leur frère, qui était chanoine de Coutances, et résidait, en 1439, à Rouen, où il fut cité pour l'élection d'un nouvel Evêque.

(*Arch. de la Seine-Inf., F. de Saint-Lô*) 1). (*Ch. de Beaurepaire, Notes sur les Juges...* p. 21.)

Les Héritiers :

Son testament est exécuté par ces exécuteurs testamentaires : son neveu **Jean Bidault** ; **Nicole Caval**, chanoine de Rouen ; **Jean de Gouvys**, docteur ès-lois et **Nicolas Bertin**, chanoine de Lisieux. Son héritier principal est **Jean Bidault** son neveu, chanoine de Rouen (*reçu 14/08/1439 succède à Midy, complice du Procès*) puis de Lisieux + ~14/02/1454 et sa nièce, soeur de ce dernier, **Jeanne Bidault** épouse de **Jean de Rinel**, secrétaire du Roi **Henry VI** + 1449 (*les deux sont les enfants de Jeanne, soeur de Pierre Cauchon, épouse Bidault*).

héritiers de **Jehan de Rinel** + 1449 : **Jacques** et **Philippe** de Reynel qui résident à Rouen rue de la Cayne.

[**Jean Bidault** est fils de **Jean Bidault** et de **Jeanne Cauchon** ; mais cette **Jeanne Cauchon** est-elle de la notable famille **Cauchon de Reims** ? Est-elle fille de **Rémy** ? de **Jacques** ?

Jean Bidault devint chanoine de Rouen (14/08/1439) en remplacement de Midy prédicateur du Vieux-Marché et **Guillemette (alias Jeanne)** qui ép. **Jean de Rinel**, secrétaire du Roi **Henry VI** ; **Jean Rinel** reçut des terres des Anglais à Sommervieu et en Angleterre...

Les héritiers de **Pierre** sont donc ses neveu et nièce **Jean Bidault** et **Jeanne épouse Rinel** (cf La généalogie des Cauchon de Reims : dans le ms. fr. 20242, de la Bibliothèque nationale.]

Les héritiers de Pierre Cauchon au Procès de réhabilitation de la Pucelle (1456)

Procès présidé par **Jean Juvénal des Ursins**, Archevêque de Reims

Les héritiers de **Pierre Cauchon** désavouent le procès fait par leur oncle et grand-oncle contre **Jeanne d'Arc**, s'en désolidarisent totalement lors de la procédure de révision.

«*Le 20 décembre (1456), comparut vénérable et docte personne, maître Jean de Govys, chanoine de Rouen, qui, en son nom et au nom de M^e Jacques de Rivel (de Rinel) et des autres cohéritiers de feu M. Pierre Cauchon, autrefois Evêque de Beauvais, etc...* »...

Ce qui eut pour effet de mettre les héritiers de **Pierre Cauchon** implicitement hors de cause. **Jacques** et **Philippe de Rinel**, qui demeuraient à Rouen, purent continuer d'habiter en paix leur « *grande maison de la rue de la Cayne* ». (Cayne=Chaîne, act. place des Carmes à Rouen)

La famille **Cauchon** est une lignée de notables reconnue à Reims au moins depuis 1278

Rémy est anobli en 1393 par **Charles VI** et appartient à ces nouveaux nobles profitant des misères du temps et renouvelant la noblesse très diminuée à cette époque. > voir *Sarrazin* ;

MM. Ed. de Barthélémy et de Marsy ont soutenu que **Pierre Cauchon** ne pouvait appartenir à cette famille anoblie de Reims.

Son successeur au siège de Beauvais, **Juvénal des Ursins**, le dit *de naissance obscure* et fils d'un vigneron des environs de Reims ce qui est probablement exagéré : la plupart des Cauchon possédaient des vignes dans les environs de Reims... mais n'étaient pas des plus pauvres...

Le lien de **Pierre** avec les **Cauchon de Sommièvre** avancé par certains auteurs n'est mentionné que très tardivement et aussi peu étayé que tout qui a été inventé par des généalogistes peu scrupuleux. **Rémy** fut-il aussi seigneur de **Sommièvre** ?

En tout état de cause, il reste possible que **Pierre Cauchon** ait été un cousin de la famille rémoise. **Jean Favier** le croit cousin de **Thomas alias Jean VII Cauchon**, époux de **Rose de Bézannes dite «La Cauchonne»** et de **Jean dit «Cauchonnet»**, écuyer et homme d'armes du duc de Bourgogne ; et frère de **Jean Cauchon**, chanoine de Reims (1413) puis notaire & secrétaire du Roi (1418).

Cauchon

Annexe documentaire

Pierre Cauchon et les Cauchon...

Les « *Travaux de l'Académie nationale de Reims* » en 1896-1897 a publié un article instructif du chanoine Cerf qui relie délibérément **Pierre Cauchon** à notre famille rémoise et livre une opinion contradictoire mais en la fondant parfois sur de grossières contre-vérités de l'Abbé Delettre notamment (*Antoine de Hellande, Capitaine de Reims était bien frère d'un évêque de Beauvais mais, en aucun cas, de Pierre Cauchon*) ou d'autres auteurs un peu sommaires (Fisquet, Beaufort), ne citant aucune preuve et ne reposant - une fois encore - sur aucun acte probant...

Qu'en peut-on retenir ?

Pierre Cauchon est bien né à Reims ou dans ses environs immédiats. Sa carrière le ferait naître vers l'année 1371. Le chanoine Cerf le croit issu de la famille rémoise soit d'une branche **Verzenay** soit **Sillery**. Les armes qu'il adopte à Beauvais et continue de faire sculpter à Lisieux n'ont aucun rapport avec celles de la famille *au griffon*.. On évoque sans aucune preuve des armes personnelles. Pourquoi ?

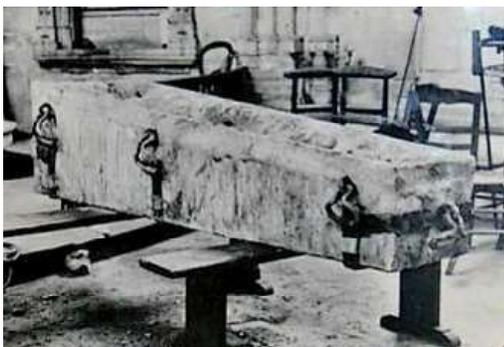
Une des thèses de Cerf évoque aussi un ancêtre normand établi à Reims au milieu du XIV^e siècle : **Jacques Cauchon** originaire de Beaumont-sur-Auge orfèvre et changeur, bourgeois de Reims, échevin en 1341 et 1357. Mais, dans ce cas, quid des Cauchon dont on possède la trace à Reims dès 1185 ?

A propos de sa filiation, rien de précis sauf cette certitude familiale : les 2 obits qu'il a fondés à Beauvais pour son frère **Jean** et ses parents : "*Fundavit duos obitus in ecclesia collegiata Bae Mariae de Castello apud Bellovacum ob sui fratris johannis inibi sepulti, patris, matris, parentum, amicorum et benefactorum suorum tam vivorum quam defunctorum remedium et animarum salutem.*" (Gallia Christiana, t IX col 757)



Pierre Cauchon

- à gauche son tombeau originel à Lisieux avec son effigie ;
- ci-dessous, son cercueil exhumé en 1931 à Lisieux ;
- à droite, sa crosse épiscopale



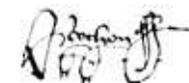
L'avis de Jean-Claude Colrat, spécialiste de l'épopée de Jeanne d'Arc :

«**Pierre CAUCHON** (1371-1442), né à Reims, universitaire parisien, licencié en droit canonique, docteur en théologie, fut nommé en 1403 recteur de l'université de Paris et devint l'un des conseillers de Jean «sans Peur» dès 1409. Évêque de Beauvais de 1420 à 1432 (puis de Lisieux de 1432 à 1442), il se réfugia à Rouen en raison de l'avance des troupes de **Charles VII** dans son diocèse de Beauvais. **Jeanne d'Arc** ayant été prise dans ce diocèse et transférée à Rouen, c'est donc **Cauchon** qui est très normalement chargé de présider le tribunal qui va la juger et la condamner. En 1435, il prend part au concile de Bâle. Il meurt à Rouen en 1442.»

Un exact homonyme : Pierre Cochon, notaire à Rouen + 1449 contemporain de Pierre Cauchon :

Jean Cochon, bourgeois de Rouen + après 1443 a deux fils : **Jacques**, chanoine de Rouen + 1473 et **Pierre** ° (Fontaine-Le-Dun, vicomté d'Arques) + 22/02/1449 curé de Vittefleur puis d'une portion de Fontaine-Le-Dun, notaire apostolique à Rouen (1425), auteur de la "*Chronique Normande*".

Ce personnage a troublé certains auteurs qui l'ont assez facilement confondu avec notre Evêque...



Pierre Cochon, notaire à Rouen signature